

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2089 - MARDI 19 AOÛT 2014

Révision de la Constitution

En attente de la position de la majorité présidentielle

Pour débattre de la question, une réunion que devra présider Joseph Kabila est sur le point d'être convoquée. La décision a été prise le week-end dernier au cours d'une rencontre entre le bureau politique du Mouvement social pour le renouveau et le secrétaire exécutif de la majorité présidentielle, Aubin Minaku. Ceci est la résultante du récent coup de gueule du parti politique cher à Pierre Lumbi qui est monté au créneau pour réclamer la tenue d'un débat interne au sein de la famille politique du chef de l'État afin de lever une option commune sur la révision des dispositions intangibles de l'article 220 de la Constitution, relativisant ainsi toutes les positions jusque-là prises par certains de ses membres.

Une aucune date n'est encore avancée, mais l'on croit savoir que Joseph Kabila pourrait saisir cette opportunité pour se prononcer clairement sur cette question d'intérêt national en sa qualité d'autorité morale de la majorité présidentielle. [Page 13](#)



Aubin Minaku

PROGRESSION D'ÉBOLA

Groupes miniers et transporteurs aériens dans la tourmente

Le niveau de psychose a atteint son sommet dans les États africains affectés, il est aggravé ces dernières semaines par l'évacuation du personnel étranger de certains groupes miniers et des familles de diplomates en poste, mais aussi par l'arrêt des vols de quelques grandes compagnies vers la zone déclarée rouge. Une situation qui est venue compromettre la reprise économique en Sierra Léone, au Libéria et en Guinée, trois pays qui dépendent des liens aériens pour évacuer leurs matières premières, leur première source de revenu. Avec la désertion des opérateurs aériens dans cette partie du continent, toute l'industrie extractive en plein essor est affectée. Le risque s'étend maintenant sur la main d'œuvre qualifiée et les investissements étrangers. Selon les dernières statistiques, l'OMS fait état de 1145 morts et plus de 2100 cas enregistrés. [Page 14](#)

MUSIQUE

Le Zu remporte le concours Gospel Day RDC

Le quartette de Negro spiritual est sorti vainqueur de la première édition de la compétition musicale dont la finale a eu lieu au théâtre de Verdure de Kinshasa le 16 août. Les quatre finalistes du jour, à savoir la Chorale Luc Gillon, Chœur la grâce, les privilégiés de Jésus et Le Zu ont fait vibrer le public à travers des prestations de haute facture.

Créé au début des années 80 et composé actuellement de quatre artistes (Stéphane Maitondo, Anthony Lubanzadio, Kandi Jeff et frère Feza), le groupe Le Zu fait partie de la première génération des musiciens chrétiens du pays. Le Quartette tire son origine du groupe Les Messagers créé dans les années 80 par Charles Mombaya, un des plus grands musiciens de musique Gospel que la RDC ait connu. [Page 15](#)

CAN 2015

Florent Ibenge ramène la liste des Léopards à trente-sept joueurs

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge Ikwange, a réduit sa liste de cent quatre à trente-sept joueurs présélectionnés. Il a fait cette annonce hier au cours d'une conférence de presse animée au siège de la Fédération congolaise de football association. On se rend compte que treize joueurs de V.Club (club entraîné par Florent Ibenge) figurent sur cette liste. Certainement, des joueurs que le sélectionneur connaît mieux pour les avoir dirigés, depuis deux saisons maintenant, aussi bien en championnat national qu'en Ligue des champions. Des cadres de la sélection, comme Mulumbu, Mongongu, Kasusula, Isama, font partie du groupe de trente-sept ainsi que de nouveaux venus comme Cédric Mabwati, Britt Assombalonga, Kazenga Lualua, jeune frère de l'ancien capitaine des Léopards, Trésor Lualua. [Page 15](#)



Les armateurs et tenanciers des ports invités à accompagner les mesures gouvernementales

TAXES ILLÉGALES SUPPRIMÉES

Les premières sanctions à l'issue d'une enquête

Le Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements vient d'annoncer, au terme d'une campagne de sensibilisation, le démarrage d'une enquête pour évaluer l'application de l'arrêté interministériel interdisant la perception des taxes illégales récemment supprimées dans le secteur du transport fluvial et lacustre. Ces investigations très attendues en raison des résistances signalées ci-et-là devront ouvrir la voie à des sanctions pour

la mise en application sans faille de la décision. Les différents bénéficiaires de la mesure sont d'ores et déjà invités à ne pas se laisser intimider et à dénoncer les abus de la part des différents acteurs des services publics qui continuent de percevoir illégalement lesdites taxes faisant fi de la décision gouvernementale. Les résultats de l'enquête permettront d'évaluer globalement le niveau d'application de l'arrêté interministériel. [Page 14](#)

ÉDITORIAL

Révolution

Revenons un instant sur l'incroyable mobilisation populaire qui a marqué la célébration, à Sibiti, du cinquante-quatrième anniversaire de notre indépendance. Incroyable parce que la capitale de la Lékoumou a été littéralement envahie par des milliers, des dizaines de milliers de Congolais qui entendaient bien profiter de l'évènement pour faire entendre leur voix. Incroyable aussi parce que, non contents d'assister au traditionnel défilé militaire qui marque la fête nationale, ces hommes et ces femmes venus de partout ont tenu à défilé eux aussi pendant plus de trois heures au son des trompettes et tambours de l'église kimbanguiste.

Ce qui ressort à l'évidence de cette version 2014 de la Fête nationale est que rien, ni la distance, ni le temps, ni les obstacles naturels, ne freinent l'ardeur des populations lorsqu'elles ont l'occasion d'exprimer sans intermédiaires leur attachement au mode de gouvernance qui est le nôtre aujourd'hui. Entendons-nous bien : cela ne signifie pas qu'elles se rangent unanimement derrière le chef de l'État et sa majorité, mais simplement qu'elles mesurent les progrès accomplis ces dernières années dans la modernisation de leur pays et tiennent à exprimer publiquement leur gratitude envers ses dirigeants.

Que cela plaise ou non à ceux qui émettent des réserves sur la voie suivie depuis 2002 dans le but de reconstruire notre pays, celle-ci montre aujourd'hui de façon évidente son efficacité. Loin des controverses stériles dans lesquelles aime à s'engluer la classe politique, cette stratégie a provoqué une révolution pacifique dont les effets sont ressentis désormais jusqu'au fin fond de l'hinterland. Une révolution qui produira ses pleins effets dans les années à venir avec la mise en valeur des terres sur l'ensemble du territoire congolais, le développement simultané d'économies locales génératrices d'emplois et l'émergence d'une classe moyenne ambitieuse.

Sibiti 2014 a fait apparaître au grand jour cette vérité première que le Congo profond ne s'en laisse pas compter et juge sur pièces l'action de ses dirigeants. Que ceux qui, de l'intérieur ou de l'extérieur, briguent le pouvoir évitent donc de tenir, à l'avenir, des propos irréalistes. Le temps des mirages, des discours creux, des promesses intenables est bien révolu !

Les Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Frédéric Joseph Mbobo Nkaya : « Je conseille les gens sur la manière d'épargner »

Conseiller en gestion de patrimoine, Frédéric Joseph Mbobo Nkaya accompagne les personnes vivant en France et au Congo à optimiser leur épargne en faisant une bonne valorisation du support actif. Il présente son travail dans cette interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : En quoi consiste votre travail ?

Frédéric Joseph Mbobo Nkaya : Je suis conseillé en gestion de patrimoine et le cœur de mon activité consiste à accompagner les gens qui veulent être propriétaires d'un bien immobilier à accéder à un crédit qui, en France, n'est pas facile à obtenir depuis la crise de 2008. J'aide aussi les gens à optimiser leur épargne en faisant une bonne valorisation du support actif. Je propose par exemple aux gens que je rencontre de protéger leur famille en épargnant dans plusieurs supports financiers. Je propose aussi des supports retraites. Bref, c'est un panel de solutions que je propose aux clients grâce aux niches fiscales qui sont des avantages que l'État octroie mais méconnues du grand public. Je viens leur apporter ce conseil de proximité et je suis l'évolution de leur épargne.

LDB : Où et comment travaillez-vous ?

FJMN : Mon champ d'action c'est la France. Je suis partenaire d'un grand groupe dont la fonction principale est de s'occuper de l'épargne. Je travaille avec de grandes banques, de grands groupes d'assurance, des promoteurs immobiliers, des administrateurs de bien, des

syndics qui m'accompagnent et m'assistent. Je suis sorti d'une grande école de commerce et



Frédéric Joseph Mbobo

je suis spécialiste des marchés, détenteur d'un certificat de l'autorité des marchés. Mon activité est récente car j'ai commencé il y a moins d'une année. D'où l'intérêt pour moi de me faire connaître auprès des Congolais de la diaspora. Et même auprès de ceux qui vivent au Congo et qui ont des biens et de la famille en France. Ici comme là, je les aide à sécuriser leur épargne grâce à une vraie allocation d'actifs. Je ne prends rien de mes clients

car je suis mandataire. J'aide les gens et c'est tout.

LDB : Comment réagissent les gens face à votre travail ?

FJMN : Les Congolais que j'ai rencontrés et qui vivent

en France depuis de longues années m'ont dit être surpris par les informations que je leur ai apportées d'être propriétaires au lieu de demeurer locataires. L'argent que vous payez pour le loyer peut vous servir à être propriétaire dans le futur. C'est possible de l'être même en gagnant moins d'argent. Chose que les banques ne proposent pas.

Propos recueillis par Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MINES

Les premières productions de MPD attendues pour 2019

La société Mining Project development (MPD Congo), filiale de Glencore, projette sa production à 12 millions de tonnes de minerai concentré par an dans sa première phase. Cette production devrait atteindre les 30 millions au cours de la seconde phase. Compte tenu des délais nécessaires pour la construction des infrastructures, la première production est prévue début 2019.

À ce jour, le projet a déjà englouti 157 milliards FCFA à son étape préliminaire qui a porté sur plusieurs études y compris l'ingénierie et l'impact d'un port minéralier en eau profonde. L'investissement de la première phase est estimé à 1100 milliard FCFA. La seconde est estimée à 1200 milliards FCFA. Le projet prévoit un transport par pipeline et une exportation par le port minéralier prévu par l'État entre Pointe-Noire et la Pointe indienne. Sur ce dernier point, MPD est en discussion avec le gouvernement et les entreprises qui ont présenté l'étude de faisabilité du port minéralier.

Entre temps, et avant la construction du pipeline, la société n'exclut pas une phase optionnelle avec un maximum de 2 millions de tonnes de minerai par an, directement exportable. Seulement cette probabilité n'est possible que s'il ya l'accès aux infrastructures routières, ferroviaires et portuaires utilisables. Afin de mettre en œuvre tout ce processus, MPD Congo détient la convention d'exploitation minière sur son permis d'exploitation « Zanaga » qui couvre deux permis de recherche « Zanaga-Madzoumou » et « Zanaga-Bambama », octroyé en 2007, renouvelé deux fois. Ces permis se situent à cheval sur les districts de Bambama et de Komono, dans le département de la Lékoumou. Hormis une proxi-

mité géographique et l'histoire de ce gisement au Congo, le projet n'a aucun lien direct avec le district de Zanaga.

La convention d'exploitation a été signée le 14 août à Sibiti par le gouvernement du Congo en présence du président de la République, Denis Sassou Nguesso. Les ministres des Finances, Gilbert Ondongo, des Mines et de la géologie, Pierre Oba et du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, en remplacement de son homologue des Transports, Rodolphe Adada, ont apposé les sceaux pour le compte du gouvernement. S'agissant des signataires du côté de la société, Mark Eames pour MPD Congo et Glencore et Clifford Elphick pour Zanaga Iron Ore Corporation (ZIOC). Cette convention détermine les droits et obligations des parties (l'État et MPD Congo) notamment au niveau de la fiscalité, des douanes, des autorisations administratives, de l'exploitation du minerai, etc.

MPD Congo est filiale à 100% de la société JUMELLES Mauritius qui est aussi filiale de Glencore (pour 50% des actions plus 1 action) et de ZIOC pour 50% des actions moins 1 action). À travers cette convention, l'État devient actionnaire à 10% du Projet, selon des modalités qui seront définies dans un pacte d'actionnaires à discuter.

Des négociations

Les premières négociations avec le gouvernement ont débuté en octobre 2012 avec la remise d'une première proposition de convention. Ensuite le projet a changé de caractéristiques et un second document a été remis à l'État le 22 avril 2014. La phase d'exploration a été conclue avec la remise à l'État de la demande du permis d'exploitation par MPD où figurait

l'étude de faisabilité du projet et de l'impact environnemental et social. La session plénière de négociation a eu lieu du 13 au 16 mai dernier à Brazzaville avec une commission interministérielle composée d'environ 25 représentants des différents départements ministériels concernés. Des précisions ont été apportées sur certains éléments avec les ministères des Mines, de l'Environnement et des Finances.

150 employés «pour le plan de départ volontaire en 2013»

Notons que la réduction des activités à la fin des phases d'exploration a conduit MPD Congo à proposer un plan de départ volontaire. Celui-ci a été mis en place entre mai et septembre 2013. Ce plan a été accepté par environ 150 employés qui ont perçu des indemnités légales, équivalentes à entre 6 et 9 mois de salaire. Aucun licenciement sec n'a été effectué. Actuellement, MPD Congo emploie actuellement 227 personnes dont la majorité sur le site de Lefoutou, environ 50 à Pointe-Noire et quelques-uns à Brazzaville avec 5 expatriés au Congo et quelques-uns en Angleterre.

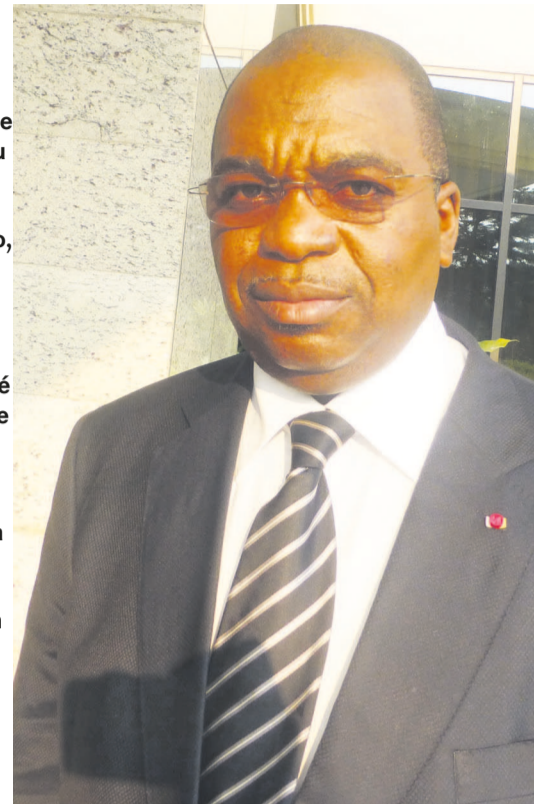
MPD Congo a une politique sociale qui s'articule autour de deux axes. La première est interne. Elle inclut notamment les aspects de développement (promotion formation, représentativité, etc.) et de protection des employés (règles de santé, de sécurité). La seconde est externe et vise les meilleurs standards HSEC (santé, sécurité, environnement et communauté). Sont pris en compte aussi la protection des communautés, le dialogue permanent, l'accès à l'éducation, la protection de l'environnement, etc.

Nancy France Loutoumba

CONGO-CAMEROUN

Vers un projet commun sur les mines

L'engagement du Cameroun a été exprimé par le ministre des Mines de ce pays qui a été reçu en audience par le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, le 18 août au Palais du peuple de Brazzaville. Louis Paul Motaze a indiqué que son pays accorde une importance considérable au projet commun lié à l'exploitation du fer à la frontière du Cameroun et du Congo. Au Cameroun la zone est appelée «Mbala» alors qu'au Congo, il s'agit de «Nabemba».



Louis Paul Motaze

Le ministre camerounais a expliqué l'avantage pour les deux pays de développer ce projet commun qui, selon lui, a un caractère intégrateur. À ce titre, il impulsera le développement du secteur minier au niveau des deux pays. Ce projet, a-t-il dit, sera à l'image de la route Sangmelima-Ouessou, un autre projet porté fortement par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Paul Biya. Les deux personnalités ont également échangé sur le barrage

hydroélectrique de Cholet qui a une capacité de production d'environ 600 mégawatts. Ce projet, a dit Louis Paul Motaze, va beaucoup apporter à l'économie des deux pays. Ce sont des projets pour lesquels les deux pays ont un avantage majeur dans ce sens que les différents bailleurs de fonds multilatéraux en sont beaucoup attirés parce que ceux-ci sont intégrateurs.

Roger Ngombé

AGRICULTURE

La Fao apporte 160 millions FCFA pour booster la filière manioc au Congo

Dans la recherche d'un projet plus efficace, capable d'augmenter sensiblement la productivité en manioc, aliment consommé par 90% de Congolais, le gouvernement vient de mettre sur pied un nouveau projet à travers l'approche Champs-Écoles-Paysans (CEP). Il est financé, à hauteur de 160 millions FCFA par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le lancement officiel du projet CEP a eu lieu il y a un mois à Brazzaville. Ce projet est conçu pour des objectifs bien précis : renforcer l'armature du programme national manioc et contribuer à la sécurité alimentaire à travers la production durable du manioc mais aussi la consolidation du dispositif de diffusion des technologies en faveur des petits producteurs. Pour garantir sa mise en œuvre efficiente, le CEP prévoit également de renforcer les capacités des encadreurs et des animateurs. Le principe retenu étant de produire plus avec moins

par la gestion durable des écosystèmes.

Quelques départements ciblés par le projet

Pour sa phase expérimentale, le CEP sera exécuté pendant 24 mois dans 12 districts et 36 villages des départements de la Cuvette, des Plateaux, du Pool et de la Bouenza. Dans la pratique, environ 360 producteurs, des transformateurs ainsi que des ménages ruraux, organisés en groupements d'intérêts économiques, seront des bénéficiaires directs du projet. Ces derniers seront répartis en

12 groupements de Champs-Écoles Paysans, à raison de quatre Champ-Écoles par département, soit un total qui varie de 20 à 30 producteurs par Champs-École.

Les interventions du projet porteront essentiellement sur l'introduction de nouvelles variétés de manioc et leur multiplication rapide ; la reconnaissance des maladies et des ravageurs du manioc ainsi que les moyens de lutte. Seront aussi prises en ligne de compte, l'animation et la sensibilisation des paysans rassemblés au sein des groupements de Champs-Écoles Paysans et la promotion des structures autogérées d'épargne et de crédit.

Cependant, pour garantir l'efficacité du projet, les deux partenaires ont mis en place un programme d'actions priori-

taires. Celui-ci porte principalement sur la promotion de l'approche Champs-Écoles Paysan, comme courroie de transfert de connaissances dans la filière et la gestion durable de la production agricole ainsi que la disponibilité du matériel végétal sain en milieu paysan.

L'amélioration du processus artisanal post-récolte, à travers la réduction de la pénibilité des opérations unitaires de transformation ; la diversification de la chaîne de valeur au moyen de la vulgarisation des produits à haute valeur ajoutée, comptent aussi parmi ces actions prioritaires.

Cette stratégie sera renforcée par le développement des partenariats public-privés, favorables à la création des petites et moyennes entreprises (PME), mais surtout de celle

des petites et moyennes industries (PMI) dans la filière manioc.

Des obstacles à lever

Selon l'étude réalisée dans le cadre de ce projet, plusieurs problèmes font souvent obstacle à la culture de manioc à grande échelle, lesquels portent préjudice à sa productivité au Congo. Il s'agit, en effet, de supprimer les pratiques culturelles inadéquates et révolues qui résultent de l'absence de politique d'assainissement, de conservation et de diffusion des écotypes locaux à haut potentiel de production. Il faut ajouter sur cette liste, la faiblesse des organisations des producteurs ; le manque d'un réseau dynamique des producteurs de manioc ; l'insuffisance de l'encadrement des producteurs ainsi que le faible niveau d'accès aux crédits.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'aménager une agence bancaire à DOLISIE dans le département du NIARI. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de son agence de Dolisie.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 01 :	Travaux d'aménagement
Lot 01.1.	Gros-œuvre, Installation de chantier
Lot 01.2.	Plomberie Sanitaire et Protection Incendie
Lot 01.3.	Étanchéité
Lot 01.4.	Menuiserie Bois
Lot 01.5.	Menuiserie Aluminium
Lot 01.6.	Ferronnerie – Serrurerie – Quincaillerie
Lot 01.7.	Revêtements des sols et des murs
Lot 01.8.	Électricité
Lot 01.9.	Climatisation
Lot 01.10.	Courant faible - Vidéo surveillance - Sécurité électronique
Lot 01.11.	Peinture
Lot 02 :	Signalétique et Branding de l'agence BCH à Dolisie

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Cinquante mille (150.000) FCFA.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1er étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 1er Septembre 2014 à 12 heures piles, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Brazzaville, le 14 Août 2014

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Être homme politique, c'est être capable de dire à l'avance ce qui va arriver demain, la semaine prochaine, le mois prochain et l'année prochaine. Et d'être capable, après, d'expliquer pourquoi rien de tout cela ne s'est produit. »

Charles Consigny (citant Churchill), écrivain et juriste français, Le Point, 16 août 2014

« Ce qui manque à la France, c'est monsieur Poutine. Je voudrais un Poutine aujourd'hui en France »

Philippe de Villiers, homme politique français, Europe1, 16 août 2014

« L'avenir appartient à ceux qui construisent, pas à ceux qui détruisent. Il est difficile d'attirer des investissements et extrêmement compliqué de bâtir des infrastructures et d'encourager l'esprit d'entreprise au beau milieu d'un conflit. »

Barack Obama, président américain, Oeil d'Afrique, 5 août 2014

« Le principe du dialogue n'est pas d'arrêter une position donnée, dans lequel cas, il n'y a pas de dialogue. »

Maitre Gilbert Ouédraogo, Vice-président de l'Assemblée nationale (Burkina Faso), le Faso.net, 11 août 2014

« Je n'ai pas de recette pour la vie à deux, mais le minimum, c'est de s'entendre sur la recherche de l'entente. S'entendre est le but. C'est aussi le moyen. »

Claude Habib, professeure à l'université Sorbonne-Nouvelle, auteur de Le Goût de la vie commune, Libération du 1^{er} août 2014

PROGRAMME DES OBSEQUES DE ROSALIE LALOIS

Ismaël Okounga, agent des Dépêches de Brazzaville, Roger Okounga Demba, Natti Denise, les familles Lalois et enfants Madouka (Methernish, Sanhille, Cheilaure) ont le regret d'informer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante et grand-mère Rosalie Lalois survenu le 9 août 2014, à Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial n°24, rue Abala Talangaï, croisement avenue Marien Ngouabi.
13h00 : départ pour le cimetière Bouka privé ;
16h00 : fin de cérémonie



CUVETTE-OUEST

Un seul chirurgien pour Kellé-Etoumbi-Mbomo

Nkounkou Viginot Blad est l'unique chirurgien qui opère depuis deux ans dans les districts de Kellé, Mbomo et Étoumbi, trois sous-préfectures du département de la Cuvette-Ouest. Au total, c'est plus de vingt mille (20.000) habitants que ce chirurgien, diplômé de l'université de Volgograd en ex-URSS, doit gérer. Joint au téléphone par Les Dépêches de Brazzaville, il explique les difficultés auxquelles il fait face au quotidien.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous confirmez que vous êtes l'unique médecin chirurgien dans les districts de Kellé, Étoumbi et Mbomo ?

Nkounkou Viginot Blad (NVB) : Oui. Je suis officiellement affecté à Étoumbi, il y a deux (2) ans après avoir passé douze (12) années à Kellé, à 65 km. La même distance sépare également le district de Mbomo d'Étoumbi. Ce dernier a l'avantage d'être au carrefour.

LDB : Comment fonctionnez-vous ?

NVB : Mon affectation à Étoumbi avait été ressentie comme un coup d'épée au cœur pour les populations de Kellé qui n'ont pas vu venir un autre chirurgien. Face au flux des malades qui me suivaient à Kellé et qui venaient de Mbomo, j'ai décidé volontairement de réorganiser le système de santé dans cette partie septentrionale dudit département. Pour cela, j'ai mis en place une équipe de cinq agents composés d'un laborantin, d'un anesthésiste, d'une sage-femme, d'un infirmier et de moi-même, le médecin chirurgien. Avec mon équipe, nous avons effectué une tournée dans les trois districts dans le but de répertorier les problèmes auxquels sont confrontées les populations au plan sanitaire afin de les soulager tant soit peu.

Nous avons alors élaboré un programme d'activités. Nous nous sommes engagés par exemple

à faire des descentes toutes les deux semaines à Kellé et Mbomo. Au cours de ces rencontres avec les malades, nous consultons et administrons des soins aux patients qui présentent des pathologies médicales. Nous pratiquons aussi des interventions chirurgicales, si possible, et nous donnons des consignes au personnel de santé évoluant sur place. Pour les cas qui nécessitent plus d'attention de notre part, nous conduisons le malade à Étoumbi où le plateau technique est plus ou moins bien organisé.

LDB : De quels moyens disposez-vous pour accomplir ce programme ?

NVB : Nous roulons avec l'ambulance de la maternité d'Étoumbi, un don de la société Andrade. Nous avons aussi des kits de médicaments d'urgence.

LDB : Qu'est ce qui vous a motivé à prendre une telle initiative ?

NVB : C'est le patriotisme. C'est en fait la volonté de rapprocher l'équipe médicale des malades qui pour la plupart sont démunis. Nous le faisons avec notre cœur et sans une autre forme de récompense en dehors du salaire de l'État.

LDB : Quels sont vos rapports avec le médecin de Mbomo ? Comment apprécie-t-il vos actions dans sa zone de compétence ?

NVB : Le médecin de Mbomo est une femme avec qui nous entretenons de bons rapports et on se complète. À Mbomo, nous l'associons dans toutes les opérations médicales et chirurgicales. Nous avons, d'ailleurs, ensemble un vaste programme à réaliser dans cette sous-préfecture particulièrement. Nous avons formulé des demandes en logistiques à l'endroit des cadres de cette localité. Avec

un peu de motivation, nous mettrons ce programme de santé à exécution.

LDB : Quelles sont les pathologies les plus fréquentes que vous rencontrez au plan chirurgical ?

NVB : Les cas les plus courants enregistrés sont les césariennes et les hernies. Pour les césariennes dont les traitements sont gratuits, nous ne demandons aucune contribution de la part de la patiente sauf lorsque nous sommes en rupture de kits de médicaments appropriés. Cependant, pour les autres cas dont les hernies, les parents achètent le carburant et les médicaments.

LDB : Combien de patients par mois pouvez-vous opérer ?

NVB : Cinq à six cas pour les césariennes et parfois une vingtaine de cas d'hernies. Les populations de cette partie du pays souffrent souvent de cette dernière pathologie à cause des grands travaux manuels auxquels ils se livrent tel que l'abattage des arbres.

LDB : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'exercice de votre métier ?

NVB : Nos difficultés sont légion. Au récurrent problème d'insuffisance de personnel, s'ajoute le manque de moyens financiers et techniques. Ce qui nous oblige à évacuer certains patients à Owando dans la Cuvette. Nous souhaitons que l'État nous dote d'un moyen roulant personnel pour que nous puissions élargir notre champ d'actions jusque dans les petits villages. Et si l'on peut aussi y affecter d'autres chirurgiens, ce serait une bonne chose.

Propos recueillis par Eudoxie Irène Antsoha (stagiaire)



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

EXPANSION D'ÉBOLA

L'OMS invite à la solidarité

Le docteur Louis Gomès Sambo, directeur de l'OMS-Afrique, a lancé, récemment à Brazzaville, un appel à la solidarité africaine pour faire face aux ravages que cause l'épidémie d'Ébola dans la sous-région.

« Le contexte d'urgence sanitaire internationale se caractérise par l'épidémie à virus d'Ébola en Afrique de l'Ouest. Ce défi interpelle tous les Africains pour qu'ils fassent preuve de solidarité agissante pour y faire face. À ce titre, je salue le soutien affirmé des experts des pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est qui ont répondu aux besoins des pays affectés », a affirmé le Dr Louis Gomès Sambo. La situation épidémiologique risque de se compliquer parce que d'un côté, il y a manque de ressources humaines en santé publique et de l'autre, le soutien pécuniaire envers les pays concernés et les institutions sanitaires doit s'intensifier.

« Néanmoins, les exigences actuelles en personnels de santé sont immenses. Et, je réitère mon appel d'envoyer des cliniciens, des épidémiologistes, infirmiers, laborantins, socio-anthropologistes, biologistes, des logisticiens et même des contributions financières à travers le fonds africain pour les urgences en santé publique pour renforcer la capacité de riposte au niveau des centres de traitements et des communautés affectées en Afrique de l'Ouest », indique le Dr Louis Gomès Sambo.

En Afrique les restrictions sanitaires au niveau des frontières sont parfois aléatoires. Depuis le début de l'année 2014, des cas de maladie à virus Ébola ont été rapportés dans quatre pays d'Afrique : Guinée, Libéria, Sierra Léone et Nigeria. Les autorités sanitaires de ces pays, en lien avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'ensemble des partenaires, sont mobilisées pour prévenir l'expansion du virus à d'autres pays. L'action des médias à beaucoup communiquer sur l'épidémie est d'une importance capitale.

La maladie à virus Ébola est une maladie virale aiguë et se caractérise souvent par : l'apparition brutale d'une forte fièvre supérieure à 38,5°, une faiblesse intense, des douleurs musculaires, des maux de tête et une irritation de la gorge. Ces symptômes sont suivis de vomissements, de diarrhées, d'éruptions cutanées, d'insuffisance rénale et hépatique et, dans certains cas, d'hémorragies internes et externes.

Fortuné Ibara

EAU-TOURISME-ÉCOTOURISME

Pour une cohérence des politiques nationales et régionales

Les experts de ces secteurs spécifiques et d'autres secteurs venant en appui discuteront du 18 au 20 août, sur « L'état des lieux de l'écotourisme sur le plan institutionnel et législatif dans le Bassin du Congo ».

Organisées par le Secrétariat général de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS), ces assises vont permettre à court terme l'identification et l'élaboration des outils qui faciliteront de façon durable une meilleure gestion des ressources transfrontalières. En effet, de même

des activités génératrices de revenus à l'Agence congolaise de la Faune et des Aires protégées, Pierre Taty, a souligné l'importance que revêt cette rencontre qui, selon lui, donne l'occasion aux participants de se mettre ensemble pour faire l'état des lieux de l'écotourisme dans le Bassin du Congo, et de réfléchir sur la mise en place d'un cadre institutionnel réglementaire cohérent, gage essentiel pour relever le défi du développement de l'écotourisme au Congo. « C'est pourquoi, nous appelons

« C'est pourquoi, nous appelons aux contributions effectives de tous les participants, en vue d'atteindre les objectifs que s'est fixés l'atelier »

qu'il s'agira aux participants au cours de cet atelier, d'apporter une réponse adaptée de la sous-région aux nouvelles tendances internationales dans le domaine de l'écotourisme, de créer un environnement plus favorable au développement d'un marché international et d'assurer l'implication des populations locales dans la mise en valeur de leur territoire ainsi que l'accélération de l'intégration économique et sociale des États membres.

Dans son mot d'ouverture, le directeur de la coopération et

aux contributions effectives de tous les participants, en vue d'atteindre les objectifs que s'est fixés l'atelier », a-t-il relevé.

En outre, la représentante du secrétaire général de la CICOS, Audrey Zoula, a indiqué que cet atelier « a aussi pour vocation de poser les jalons d'une coopération fructueuse entre les États membres de la CICOS en s'appuyant sur les atouts qu'offre chacun d'entre eux, dont le Congo ». Selon les estimations, le Congo dispose

d'un réseau d'aires protégées qui couvre une superficie de 4,5 millions d'hectares, soit 13,2% du territoire national. Ce réseau est constitué de dix-sept aires protégées, soit : quatre Parcs nationaux ; quatre Réserves de Faune ; trois sanctuaires de Faune ; une Réserve Communautaire ; deux Domaines de chasses ; une Réserve de la Biosphère ; une Zone d'intérêt Cynégétique et une Réserve forestière. Selon les experts, le secteur de l'écotourisme revêt un caractère transversal. Aussi, revient-il à l'État, dans son rôle régulateur, de créer un climat de symbiose pour mettre fin au cloisonnement qui caractérise le fonctionnement actuel des institutions en charge de ce secteur.

Rappelons qu'en 2013, le thème retenu pour la journée mondiale du tourisme était « Le tourisme et l'eau : protéger notre avenir commun ». Ce thème soulignait l'importance du rôle et de la contribution du tourisme aux efforts de conservation de l'eau.

La CICOS est une institution régionale en charge de la gestion de l'eau dans le bassin du Congo. Ce qui lui donne mandat d'assurer la promotion des activités liées au fleuve Congo ainsi qu'à ses affluents : l'Oubangui et la Sangha.

Guillaume Ondzé





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**

> Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Garantie 1 an



Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

DÉMOGRAPHIE

Un rapport de l'Unicef recommande d'investir en faveur des filles

Une étude de l'Unicef, rendue publique le mardi 12, souligne que d'ici à la fin du siècle actuel, 40% de la population mondiale sera africaine. Le continent africain présente une pression démographique jamais enregistrée, puisque déjà en 2050, la population va doubler.

Pour ce faire, le rapport recommande aux décideurs du continent d'investir en faveur des filles et des femmes, notamment dans le domaine de la santé et de l'éducation puisque le taux de fécondité pour une femme qui a eu accès à l'éducation est plus faible. Un autre défi du continent, c'est de maîtriser ce boom démographique. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette croissance démographique sans précédent sur le continent, selon les régions, et les pays. Les femmes d'Afrique subsaharienne selon Thin Minh Ngo, spécialiste démographie Unicef, présentent le taux de fécondité le plus élevé au monde.

L'Afrique centrale, région relativement peuplée verra sa population passer au double d'ici à 2050. De même pour l'Afrique australe, seuls les pays situés au Nord du continent commenceront à voir leurs populations s'équilibrer vers la seconde moitié du siècle. Le cas de l'Égypte ou de la Tunisie. Quant à l'Afrique de l'Ouest, sa courbe démographique sera marquante. Au Niger, par exemple, on dénombre en moyenne sept enfants par femme. Le Niger est peuplé aujourd'hui de 17 millions d'individus et le pays atteindra 204 millions d'habitants d'ici à 2100. Le Nigéria, son grand voisin démographique, comptera 16 % de la population africaine en 2015 avec environ cent soixante millions de personnes. On pense que près d'un milliard de personnes vivront au Nigeria à la fin du XXI^e siècle.

Selon ce rapport de l'Unicef, cette croissance démographique peut être à la fois une opportunité et un risque au développement économique du continent. Aujourd'hui, près de 47 % des Africains sont âgés de moins de 18 ans. Des jeunes qui arriveront en masse sur le marché du travail dans quelques années. En 2067, l'Afrique aura la population d'enfants la plus élevée au monde, dépassant ainsi le continent asiatique.

**Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo**

CRISE CENTRAFRICAINE

La Misca va bientôt passer le témoin à la Minusca

Le transfert d'autorité entre la mission africaine du maintien de la paix en Centrafrique et la Minusca placée sous mandat des Nations unies sera effectif le 15 septembre prochain. Sur le terrain, de nombreux défis attendent tous les acteurs impliqués dans le processus de paix et de réconciliation en Centrafrique.

À travers la résolution 2149 du 10 avril dernier qui mettait en place la Minusca, le Conseil de sécurité confiait, d'ailleurs, à cette mission d'exécuter immédiatement après l'adoption de la résolution, « les tâches prescrites au moyen de sa composante civile ». Le 15 septembre, elle commencera donc l'exécution de sa composante militaire et de police. Comme l'indique son appellation, la Minusca a un caractère multidimensionnel. En effet, son mandat lui confère des tâches multiples, allant de la protection des civils au désarmement, démobilisation, réinsertion, réintégration et rapatriement, en passant, entre autres, par l'appui à la mise en œuvre de la transition, à l'extension de l'autorité de l'État. S'ajoutent, le maintien de l'intégrité territoriale ; la promotion et la protection des droits de l'homme, ainsi que des actions en faveur de la justice nationale et internationale et de l'état de droit.

Pour ce qui est du désarmement, de la démobilisation, de la réinsertion et réintégration ainsi que du rapatriement, par exemple, la mission onusienne a pour mission d'aider les autorités de transition à élaborer et mettre en œuvre une stratégie révisée de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement des ex-combattants et éléments armés. Ceci, pour traduire les nouvelles réalités sur le terrain, tout en accordant une attention particulière aux besoins des enfants associés à des forces et groupes armés, et appuyer le rapatriement des éléments étrangers.

Dans ce même chapitre, la Minusca doit aider les autorités de transition à élaborer et à exécuter des programmes de lutte contre la violence communautaire, regrouper et cantonner les combattants, confisquer et détruire, selon qu'il convient, les armes et munitions de ceux qui refusent de les déposer. Bénéficiant de meilleurs atouts en hommes, matériels et finances, cette mission a les meilleures

chances de remettre la RCA sur le chemin de la sécurité et de la paix durable ; ce d'autant plus qu'elle arrive dans une conjoncture de redressement des efforts aussi bien internes qu'externes pour une sortie de crise dans ce pays.

Par ailleurs, les défis qui attendent le nouveau commandement ne sont pas à prendre à la légère. Le dernier cas en date est celui des tueries de Mbré dans la préfecture de la Nana-Grébizi et les villages environnants. Ni la Misca, la force africaine de maintien de la paix, ni les autorités locales sur place ne parviennent pour l'heure à donner la précision sur le bilan de ces violences. Pourtant le Forum pour la réconciliation et le dialogue politique en Centrafrique tenu à Brazzaville du 21 au 23 juillet avait donné une meilleure orientation aux efforts de pacification et à la décrispation du climat social en Centrafrique. À cette occasion, les protagonistes de la crise centrafricaine - nti-balaka, milices d'autodéfense d'obédience chrétienne et ex-rébellion séléka à dominante musulmane - avaient signé un accord de cessez-le-feu, sous la forte pression internationale.

Malgré le climat qui prévaut actuellement dans certaines parties du pays, avec la violation répété de l'accord suscité, la question de consolidation des acquis du forum inter centrafricain de Brazzaville préoccupe toujours les autorités de la transition. À cet effet, Antoinette Montaigne Mousa, ministre sortant de la Communication, a parlé des initiatives menées dans ce sens lors d'une conférence de presse qu'elle a animée à Bangui.

« La mobilisation générale pour le respect et la promotion des accords de cessation des hostilités. C'est important pour la création d'un environnement propice au lancement de la poursuite du forum national de la réconciliation (...) annoncé à Bangui après celui de Brazzaville. Aujourd'hui, il nous faut former à l'esprit de la cohésion, de responsabilité et de la paix, les signataires de Brazzaville, en particulier les groupes armés. Par la suite, ces intervenants doivent disposer des moyens leur permettant de mener des discussions conformément à l'esprit de Brazzaville », a-t-elle expliqué.

Une délégation d'hommes politiques centrafricains attendue chez le médiateur

Selon une source proche de la présidence centrafricaine et citée par l'AFP, une dizaine de personnalités politiques de la RCA, dont des membres des groupes armés signataires des accords de Brazzaville sont attendus aujourd'hui chez le président Denis Sassou N'Guesso, médiateur dans crise centrafricaine, pour tenter de débloquent la formation d'un nouveau gouvernement.

Cette nouvelle rencontre de Brazzaville sera donc une occasion propice pour « calmer les esprits » des responsables de partis politiques et autres ayant réagi ces derniers temps contre l'annonce de la désignation le 10 août par la présidente de transition, Catherine Samba Panza, de Mahamat Kamoun comme nouveau Premier ministre. Dans le même élan, certains d'entre eux vont jusqu'à demander une « suspension » pure et simple des tractations déjà engagées pour former une nouvelle équipe gouvernementale.

Du côté de la présidente de transition, le maintien du contact avec le médiateur doit être de rigueur afin de chasser les démons de la division et asseoir la paix dans son pays. C'est probablement pour cette raison qu'ausstôt après la cérémonie officielle marquant le 54^e anniversaire de l'accession de la RCA à la souveraineté nationale, Catherine Samba-Panza s'est rendue le lendemain à Brazzaville. Et le 15 août, elle a participé à la célébration de la fête de l'indépendance du Congo, au côté de son homologue congolais Denis Sassou-N'Guesso. À l'occasion de ces festivités, de nombreuses rencontres ont eu lieu à Sibiti entre le chef de l'État congolais, médiateur dans la crise centrafricaine, la présidente centrafricaine, le Premier ministre tchadien et un envoyé spécial des Nations-unies. Même si l'on ne connaît pas le contenu de ces échanges, l'on croit néanmoins savoir qu'il a été question des revendications formulées en RCA en vue de la nomination d'un autre chef du gouvernement à la place de Mahamat Kamoun, contesté par certains Centrafricains.

Les Centrafricains, il faut le signaler, sont toujours dans l'attente de la formation d'un gouvernement de transition « élargi », une semaine après la nomination de Mahamat Kamoun, censé relancer la transition politique en panne dans ce pays.

**Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo**



AVIS DE RECRUTEMENT

Le bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Brazzaville recherche un Assistant de gestion de ressources

Titre de la Position: Assistant de Gestion de Ressources
Location du Poste: Brazzaville, Congo
Grade : Consultant
Durée du contrat : 2 mois avec possibilité d'extension

Responsabilités:

- A. Achats et contrats
- B. Suivre tous les biens possédés par l'OIM
- C. Assurer les tâches Comptables du bureau

Qualifications et Compétences Requises:

- Diplôme supérieur en Administration et finance, cinq ans d'expérience professionnelle.
- d'urgence ;
- Très bonne connaissances informatiques, y compris internet.
- Maîtrise parfaite de la langue française, et très bonne maîtrise de l'anglais.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur candidature dans le plus court délai (CV détaillé et lettre de motivation) à l'adresse suivante : bsiles@iom.int

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite aux brillants résultats réalisés par l'École consulaire congolaise de Luanda aux examens d'État, l'Ambassadeur du Congo en Angola adresse ses vives félicitations à la Direction de l'école, aux équipes pédagogiques, aux élèves ainsi qu'aux parents d'élèves qui se sont inlassablement dépensés pour placer cette structure au summum de la hiérarchie des meilleurs établissements publics du pays avec des taux de réussite de 75% au Baccalauréat, de 100% au CEPE et de 100% au BEPC. L'Ambassade du Congo en Angola saisit la même occasion pour réitérer son attachement envers tous les animateurs de cette école et les exhorte à faire preuve de plus d'abnégation, d'ardeur et d'exemplarité dans l'accomplissement de leurs tâches afin de pérenniser la tradition d'excellence qui l'a toujours caractérisée.

CHRÉTIENS D'IRAK

La diplomatie vaticane passe à l'attaque

Le sort des chrétiens persécutés en Irak fait mouvoir les instances du Saint-Siège sur plusieurs fronts pour que les exactions s'arrêtent

Le pape François ne se contente plus de rappeler qu'on ne peut pas exercer de haine au nom de Dieu ; que la situation infligée aux chrétiens d'Irak est intolérable. Il prend désormais sa plume pour interpeller les consciences du monde ; il prend son bâton de pèlerin pour faire entendre sa voix partout où se décide, ces jours-ci, le sort des chrétiens et des minorités. C'est que la vue des images des centaines de chrétiens chassés de leurs terres bibliques de la vallée de Ninive, en Irak, est plus que ne peut supporter le chef de l'Église catholique.

Son envoyé « personnel » auprès des chrétiens irakiens, le cardinal italien Fernando Filoni, est arrivé mercredi à Erbil, capitale du Kurdistan irakien où des milliers de chrétiens ont trouvé un peu de répit. Le cardinal, qui a transité par la Jordanie, doit se concerter avec ce qui reste de hiérarchie de l'Église chaldéenne (catholiques d'Irak) que dirige notamment le patriarche de Babylone, Mgr Louis Sako. Il n'est pas exclu que cela soit aussi l'occasion de remettre officiellement aux chrétiens



Le pape François

l'aide que le pape leur destine, pour les reconforter dans leur désespoir.

Parallèlement, le pape a écrit au secrétaire général des Nations unies Ban ki-moon mardi, pour lui rappeler qu'il est urgent d'« intervenir pour mettre fin à la tragédie humanitaire en cours » en Irak. Le pape demande que les différents organes de l'ONU continuent « leurs efforts conformément à la Charte des Nations unies ». Et ainsi qu'il l'a affirmé à maintes reprises ces derniers jours, il estime qu'au nord de l'Irak

se joue le sort de toute l'humanité, pas seulement celui des chrétiens : « on ne peut

pouvoir pour arrêter et prévenir d'ultérieures violences contre les minorités ethniques et religieuses ».

Le pape, pathétique, écrit aussi que c'est de « cœur lourd et plein d'angoisse », qu'il « a déposé devant le secrétaire général les larmes, les souffrances et les cris de désespoir des chrétiens et des autres minorités religieuses de la terre bien-aimée d'Irak », rappelant que celles-ci ont été « contraintes à fuir leur maisons et à assister à la destruction de leurs lieux de culte et de leur patrimoine religieux ».

Fort interpellation du pape, mais vigoureuse prise de position des autres canaux du Vatican et des évêques catholiques dans le monde entier aussi. En France, en Suisse, au Canada, aux États-Unis et jusqu'en Amérique latine, des prélats s'indignent du sort des femmes et enfants irakiens contraints à l'abandon de leurs maisons. Dans une déclaration au ton inhabituellement direct, le conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, a fermement invité mardi les musulmans du monde à réagir. Ce ministère du Vatican chargé des rapports avec les religions non-chrétiennes conteste le califat restauré au nord de

pas faire la guerre au nom de Dieu », a-t-il rappelé dimanche.

Le pape réaffirme que les violences dans le nord de l'Irak « ne peuvent pas ne pas réveiller les consciences de tous les hommes et femmes de bonne volonté à mettre en œuvre des actions concrètes de solidarité pour protéger ceux qui sont touchés ou menacés. Les expériences tragiques du XX^e siècle, et la compréhension la plus élémentaire de la dignité humaine, contraint la communauté internationale à faire tout ce qui est en son

l'Irak par les fondamentalistes musulmans et les violences inouïes qui le caractérisent. « La situation dramatique des chrétiens, des yézidis et d'autres communautés religieuses et ethniques numériquement minoritaires en Irak exige une prise de position claire et courageuse de la part des responsables religieux, surtout musulmans, des personnes engagées dans le dialogue interreligieux et de toutes les personnes de bonne volonté. »

Poursuivant son adresse ferme à l'endroit des leaders musulmans, le conseil pontifical souligne que « tous doivent être unanimes dans la condamnation sans aucune ambiguïté de ces crimes et dénoncer l'invocation de la religion pour les justifier. Autrement quelle crédibilité auront les religions, leurs adeptes et leurs chefs ? Quelle crédibilité pourrait avoir encore le dialogue interreligieux patiemment poursuivi ces dernières années ? ». À rappeler que c'est le cardinal Jean-Louis Tauran, un Français depuis longtemps rompu aux négociations laborieuses avec les musulmans, qui préside ce conseil vatican de dialogue.

Lucien Mpama

PATRIMOINE

Le pont en liane, un symbole du génie créateur dans la Lékoumou

Installé sur la rivière Ogooué qui sépare la Lékoumou des Plateaux, le pont en lianes, long de 74 mètres et large de plus d'un mètre, est depuis plusieurs années à l'usage des passagers, pour la traversée de cette rivière. Il est situé à 14 kilomètres de la communauté urbaine de Zanaga.

Connu sous l'appellation de « pont de l'Ogooué », cette passerelle est parmi les chefs-d'œuvre de l'artisanat dans le département de la Lékoumou. Fruit du génie créateur des anciens habitants du district de Zanaga, il avait été érigé pour la première fois au début du XIX^e siècle, par des initiés du rite Nkita des familles Nzega et Ntsiba, originaires du village Ogooué. La viabilité de ce pont est assurée par les populations de la localité, avec le soutien des villages environnants. Une fois tous les six mois, le pont est révisé par les populations qui y travaillent parfois quatre jours durant.

Il a été érigé pour répondre aux exigences de développement des activités agricoles et de chasse. La rive droite de l'Ogooué, presque inhabitée, est couverte d'une forêt très dense, constituant une réserve faunique où les chasseurs de la contrée déploient une activité notable. Cette forêt est aussi un



Le pont en lianes de l'Ogooué au Congo Brazzaville

milieu de ravitaillement en produits de cueillettes : des fruits sauvages variés et des feuilles comestibles, en l'occurrence le fumbu ou coco, et des produits de la pharmacopée.

Le nombre important de personnes qui s'y rendent reconnaissent la valeur intrinsèque de ce pont fait uniquement de lianes et de bambous entrelacés les uns aux autres. À ces extrémités gauche et droite, les lianes sont doublées et constituent le socle de l'ouvrage. Elles sont rattachées aux deux rives sur des piliers en bois qui soutiennent le pont.

La solidité est également assurée par une fondation de pierres naturelles.

Le trottoir est fait de bambous reliés par des lianes entrelacées les uns aux autres, donnant ainsi une forme de tapis beau à voir. À une hauteur d'un mètre cinquante environ de ce « tapis », se trouve de part et d'autre un support qui permet aux usagers de garder leur équilibre pendant la traversée. Une colonne de lianes relie le tapis au pilier d'équilibre, formant ainsi une sorte de couloir permettant aux passagers de traverser tranquillement avec

des charges.

Pendant la traversée, le pont bouge à l'allure d'une balançoire. Cela provoque une peur aux usagers non-habités. Mais, pour des raisons non-avancées, les hommes s'opposent à la modernisation de ce pont avec un matériel plus résistant tel le fil barbelé. Sans doute veulent-ils sauvegarder et pérenniser des valeurs ancestrales incarnées par cet ouvrage.

Certains récits attribuent à ce pont un côté mystérieux, provoquant la perte, pendant la traversée, d'objets tels que des outils de travail, de tubercules ou même d'enfant dans l'eau. Les objets perdus se retrouveraient au pied d'un arbre géant, situé dans les environs. Un initié avait alors mission de repérer tout ce qui tombait dans l'eau.

Le pont en liane de l'Ogooué, expression du savoir-faire de l'artisanat traditionnel congolais, est inscrit sur la liste indicative du patrimoine national et mérite d'être valorisé, au moyen notamment d'une structure chargée de sa gestion et dotée de moyens adéquats.

Les Dépêches de Brazzaville, en partenariat avec la DGPA

FRANCOPHONIE

Six candidats déclarés pour le poste de secrétaire général

À un peu plus de trois mois du 15e sommet de la Francophonie, prévu du 29 au 30 novembre prochain à Dakar, au Sénégal, six candidats ont déjà annoncé leur candidature à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour succéder à Abdou Diouf, en poste depuis 2003. Les candidats déclarés à ce poste sont notamment l'écrivain congolais Henri Lopes, l'ancienne gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean ; le secrétaire général de la Commission de l'océan indien Jean-Claude de l'Estrac de l'Île Maurice ; l'ancien président burundais Pierre Buyoya ; l'ancien ministre équato-guinéen Agustin Nze Nfumu et l'ancien président malien Dioncounda Traoré.

Pour l'heure, il est difficile de connaître qui des six candidats sera porté à la tête de l'organisation. Ceci parce que jusqu'à présent aucun d'eux ne fait l'unanimité dans tous les pays ayant le français en partage. Ce manque d'unanimité n'est nullement synonyme de petites querelles qui ont consacré le bipolarisme de l'Afrique, entre Francophones et Anglophones, et qui émaille souvent les choix de leaders au niveau de l'Union africaine. Désormais la proximité géographique compte

dans le choix du candidat. C'est ainsi que les dirigeants maliens, sénégalais, burkinabés, ivoiriens, togolais, béninois et nigériens, pour ne citer que ceux-là, seraient tentés par exemple de soutenir la candidature du Malien Dioncounda Traoré. Un problème cependant : l'actuel secrétaire général, Abdou Diouf, est ressortissant de l'Afrique de l'Ouest. Certains évoquent le principe de l'alternance géographique qui veut que l'Afrique de l'Ouest ne se succède pas à elle-même.

Du coup, c'est l'Afrique centrale qui serait bien partie pour gérer la francophonie. L'idée serait partagée par Abdou Diouf qui multiplie des messages en direction des chefs d'État africains dans lesquels il leur demande de se mettre d'accord sur un seul candidat.

Présentation des candidats Henri Lopes

Né en 1937 à Léopoldville, Henri Lopes a passé ses années d'écolier à Brazzaville et Bangui et séjourne de 1949 à 1965 à Paris et Nantes. Il finit en 1963 ses études à la Sorbonne. Après son retour au Congo, il est professeur d'histoire à l'École normale supérieure d'Afrique Centrale à Brazzaville jusqu'en 1966 et directeur de l'Enseignement jusqu'en 1968. Il a assumé de hautes fonctions politiques et administratives dans son pays (Premier mi-

nistre de 1973 à 1975). Depuis 1981 Henri Lopes travaille pour l'Unesco à Paris où il a été directeur général adjoint pour la culture et les relations extérieures, notamment de 1982 à 1998. En octobre 1998 il est nommé ambassadeur de la République du Congo en France. En tant qu'écrivain, Henri Lopes est considéré comme un des représentants les plus connus de la littérature africaine moderne. En 1972 il est lauréat du Grand Prix littéraire de l'Afrique noire de l'Association des écrivains de langue française pour son livre Tribales. En 1993, l'Académie française lui décerne le Grand prix de la Francophonie; la même année il devient docteur d'honneur de l'université de Paris XIIème et en 2002 de l'université du Québec.

Michaëlle Jean

Elle est née à Port-au-Prince, en Haïti. Après un baccalauréat en langues et littératures hispaniques et italiennes, Michaëlle Jean obtient une maîtrise en littérature comparée à l'université de Montréal. Après ses études, elle enseigne, puis travaille pour un groupe qui aide les femmes victimes de violences conjugales. Elle a eu une carrière télévisuelle qui lui a valu de nombreux prix. Présidente du conseil d'administration de l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université de Laval (2010) et chancelière de l'université d'Ottawa dès l'année suivante, Michaëlle Jean a été la première personne noire à devenir à partir du 4 août 2005 la 27e gouverneure du Canada. En avril 2011, elle est nommée par Abdou Diouf au poste de Grand Témoin de la Francophonie pour les Jeux olympiques de l'été 2012, qui se déroulent à Londres. Elle est ainsi chargée d'y promouvoir la langue française et de s'assurer que celle-ci y est bien employée comme langue officielle (avec l'anglais).

Jean-Claude de l'Estrac

Né en 1948, Jean-Claude de l'Estrac est à la fois journaliste, homme politique de l'Île Maurice ayant occupé le poste de ministre des affaires étrangères dans son pays (1982 à 1983), poste qu'il retrouvera en 1990. De 1991 à 1994 il est successivement ministre du Développement économique et ministre de l'Industrie et de la technologie industrielle.

Pierre Buyoya

De nationalité burundaise, Pierre Buyoya est né le 24 no-

vembre 1949 à Rutovu dans la province de Bururi. Officier et ancien président du Burundi (1987-1993), il occupe actuellement les fonctions de Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel depuis le 25 octobre 2012. À ce titre, il est le chef de la MISHAEL. Il était auparavant le chef de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) du 30 janvier au 1er juillet 2013.

Agustin Nze Nfumu

Né dans le village de Otong-Ntam, District de Anisok, Province de Wele-Nzas en Guinée équatoriale, le 18 mai 1949. Ancien ministre équato-guinéen de la Culture, du tourisme et de la francophonie (1993), il a fait des études supérieures en Relations internationales à l'Université du Caire en Égypte. Depuis 1996, il est conseiller diplomatique du président Obiang Nguema Mbasogo dont il est désormais le représentant permanent au Conseil permanent de la Francophonie à l'OIF.

Dioncounda Traoré

Il est né le 23 février 1942 à Kati, au Mali. Après son bac obtenu en 1961, il poursuit des études supérieures et obtient un doctorat en Mathématiques. Militant syndical et politique, il a été président intérimaire du Mali du 12 avril 2012 au 4 septembre 2013 en remplacement du président Amani Touré qui avait été chassé du pouvoir par le capitaine Amadou Haya Sanogo.

Qui va l'emporter ?

En attendant de connaître la personne à qui sera confiée la tête de l'OIF, des observateurs avisés avancent qu'Henri Lopes jouit de la confiance de plusieurs chefs d'État de l'espace francophone. Quant à Michaëlle Jean qui est soutenue par son pays, l'on apprend qu'il aura de la peine à trouver des soutiens en Afrique. Jean-Claude de l'Estrac a peu de chance d'être porté au secrétariat général de la francophonie même s'il continue à y croire. En ce qui concerne Pierre Buyoya, les analystes pensent que bien qu'il soit apprécié des chefs d'États africains, il risque d'être disqualifié en raison des deux coups d'État qu'il a menés dans son pays. L'Équato-Guinéen Agustin Nze Nfumu, relativement peu connu et Dioncounda Traoré eux aussi, ont moins de chance de l'emporter, affirme-t-on.

Nestor N'Gampoula



FORUM

DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES





FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014 Hôtel LEDGER - Brazzaville	29-30 août 2014 Hôtel ELAIS - Pointe-Noire
ENTREE LIBRE & GRATUITE	
Tél: +242 222 81 20 20 info@perspectivesavenir.org	



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CADRES INFORMATIENS ET BANCAIRES DE HAUT NIVEAU DE NATIONALITE CONGOLAISE POUR LE LANCEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE SINO-CONGOLAISE EN CREATION.

1-La République du Congo, les actionnaires publics et privés congolais et la Banque Agricole de Chine (6ème banque du monde) ont signé le 12 juin 2014 à Beijing (République Populaire de Chine) un Protocole d'Accord relatif à la création d'une banque universelle installée au Congo et dont le siège sera à Brazzaville.

2-Cette banque sera dotée d'un capital consistant et aura une vocation nationale puis régionale.

3-Pour mettre en œuvre le Protocole d'Accord susmentionné, une « Task Force » mixte sino-congolaise est en cours de constitution. Elle aura pour mission de mener des actions devant aboutir à la création effective de cette banque.

4-Le Projet PCIF, sis au 96 bis Avenue Charles de Gaulle, 1er étage de l'Immeuble Ebatha, Plateau centre-ville, Brazzaville, est chargé du recrutement des cadres congolais de qualité qui feront partie de cette équipe mixte. Selon leur performance, ils seront reversés dans les effectifs de la future banque.

5-Dans un premier temps, le recrutement concerne les compétences suivantes :

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans le développement de logiciels. Ce dernier doit détenir au moins un Master en informatique (Bac+5), connaître l'environnement IBM CICS, pratiquer le langage C et maîtriser la technologie Microsoft .net . Il doit avoir une expérience de cinq (5) ans au minimum dans le développement des applications informatiques, de préférence dans le domaine bancaire. Une maîtrise du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans la base de données. Il doit être titulaire au moins d'un Master en informatique et avoir une expérience de cinq (5) ans dans la conception et la gestion des bases de données. Le candidat doit maîtriser les bases de données Sybase et Oracle. Une certification dans ces deux technologies est nécessaire. Une connaissance du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un cadre comptable de haut niveau spécialisé dans la comptabilité bancaire. Les diplômes requis sont : expertise comptable, MSTCF, DESCF, DSCG, ou équivalents. Une maîtrise du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) de la COBAC et des dispositions comptables de l'OHADA est indispensable. Une connaissance de l'informatique et de l'anglais est un plus. Il sera appelé à secondier le Directeur Financier et Comptable. Ce cadre sera responsable du volet comptable de l'application informatique qui sera développé à Guangzhou en Chine avant son déploiement au Congo.

- Un cadre commercial de haut niveau maîtrisant à la fois le corporate banking et le retail banking. Il doit détenir un Master en banque et surtout avoir une expérience commerciale d'au moins cinq (5) ans. Il sera chargé de la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la banque et est appelé à diriger l'une des deux directions commerciales. La connaissance de l'informatique et de l'anglais est vivement souhaitée. Il participera également aux travaux de développement de l'application informatique à Guangzhou en Chine.

6-Les candidats sont invités à faire acte de candidature en envoyant au Projet PCIF uniquement par mail (uotsoaan@yahoo.fr) avant le 15 août 2014, un dossier sous format PDF comprenant :

- Un curriculum vitae (CV), daté et signé : présentation du candidat, sa formation scolaire et universitaire et surtout son expérience professionnelle.
- Une lettre de motivation d'une page au plus.

7-Les candidats retenus pour les entretiens seront informés par mail et par téléphone les 16 et 17 août 2014.

8-Les candidats éligibles retenus résidant au Congo seront reçus en entretien de recrutement les 19 et 20 août 2014, de 10 H à 19 H au siège du Projet PCIF à l'adresse susmentionnée. Quant aux candidats résidant à l'étranger, notamment en France, ils seront reçus au Hilton Roissy Charles de Gaulle, le 21 août 2014 de 12 H à 18 H (Contacts : +33 6 12 01 74 73 ou 06 42 11 83 85).

9-Pour tout renseignement supplémentaire, appeler aux numéros suivants : (+242) 06 675 10 48 ou (+242) 06 676 13 46./-



AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Le Groupement d'intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables CONGO/RCA (GIE-SCEVN), sur financement de l'Union Européenne, lance un appel d'offres international pour la fourniture d'équipements d'engins de dragage et d'unités de servitude.

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté sur le site web du GIE-SCEVN (www.gie-scevn.com), rubrique publication.

La date limite de remise des offres à la Représentation du GIE-SCEVN à Bangui (RCA) sise à Kolongo est fixée au 24 octobre 2014 à 10 heures, heure locale. Aucune offre ne sera acceptée après cette date limite.

L'ouverture des offres en séance publique, devant les soumissionnaires qui le souhaitent (ou leurs représentants) aura lieu le 24 octobre 2014 à 12 heures, heure locale à la Représentation du GIE-SCEVN à Bangui (RCA).

L'Ingénieur Coordonnateur Administrateur

SÉMINAIRE DE FORMATION LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014
Lieu : siège MAG.SYS
Durée : 2 Semaines
Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

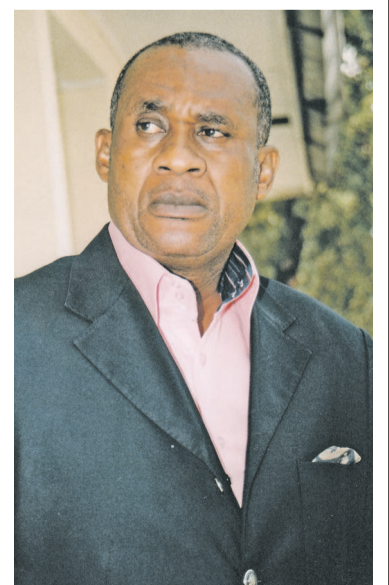
Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64
Début : 28 août 2014 Durée : 2 Semaines
Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili
Coût : 40 000F + 1 marker non permanent

Renseignements et Inscriptions :

Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fouks CNCS-Mbota en face du lavage ETATS - UNIS, en allant vers Mbota.

REMERCIEMENTS

Les enfants Ondongo, madame et monsieur Blin, famille Mimy, Ebatha Franck, Zoe et Sabaye Fernand remercient toutes personnes pour leur assistance multiforme lors du décès de leur enfant, père, grand père et grand frère Odongo Mbouala Pépin richard survenu le 1^{er} aout 2014 au CHU de Brazzaville.



FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

La ferveur patriotique s'est exprimée au Kouilou

Dans ce département, l'événement a été marqué par un défilé militaire et civil, sous l'égide du préfet, Fidèle Dimou, à la traditionnelle place de Loubou.



Le défilé civil crédits photos «Adiac»

Après la revue des troupes par le préfet et le lâcher des colombes, symbole de la paix, la cérémonie marquant le 54e anniversaire de l'indépendance du pays a démarré par le passage du drapeau national et de l'effigie du président de la République.

Ici, le défilé a été engagé par les services paramilitaires, douanes et Eaux forêts. Ont suivi : les jeunes participants aux colonies de vacances, le conseil départemental, les sous préfectures, les communautés urbaines, les partis politiques, les confessions religieuses et enfin la population. Preuve que tous les enfants du Kouilou ont répondu présents à l'appel du préfet pour

donner sa réelle dimension à cette date du 15 août qui marque en effet l'unité nationale.

Devoir de mémoire

Les habitants du Kouilou ont été replongés dans l'histoire de leur pays. En effet, c'est la loi du 17 décembre 1882 qui fonde la colonie du Congo français et De Brazza est nommé commissaire du gouvernement. Le 29 décembre 1903, la colonie prend le nom du Moyen Congo et le 14 août 1924, un arrêté du gouverneur général de l'AEF, Émile Gentile transfère le chef-lieu de la circonscription du Kouilou-Niari de Loango à Pointe-Noire. À

partir de 1926, après la première guerre mondiale, des mouvements de certains Congolais illuminés s'intensifient. C'est la conférence de Brazzaville du 28 janvier au 8 février 1944 sous l'impulsion du général de Gaulle qui déclenchera le mouvement vers l'indépendance des pays d'Afrique placés sous le jour français.

En 1950, Pointe-Noire devient la capitale du Congo. Le 24 août 1958, le général de Gaulle explique à Brazzaville, aux Africains le référendum constitutionnel qui fera accéder peu à peu les anciennes colonies à l'indépendance et leur propose l'adhésion à la communauté. Le Congo répond par un «oui» à 99%. Le 28 novembre 1958 s'ouvre à Pointe-Noire, une réunion de l'assemblée territoriale qui doit décider les nouvelles institutions du pays et faire du Congo une République. Douze lois constitutionnelles sont adoptées parmi lesquelles cinq qui déterminent le drapeau tricolore «vert-jaune-rouge», la devise du pays «unité-travail-progrès». Ainsi, le Premier ministre, l'Abbé Fulbert Youlou, devient président de la République et l'assemblée territoriale est transformée en assemblée nationale. Ensuite, le 17 juillet 1960 par décret présidentiel n°6063, est créée la Carte nationale d'identité congolaise.

Le 15 août 1960, l'Abbé Fulbert Youlou proclame l'indépendance du Congo.

Prosper Mabonza

Tchiamba Nzassi dans l'allégresse

À l'instar des autres localités du Congo, le district de Tchiamba Nzassi a vibré au rythme des festivités de l'indépendance. Un défilé patronné par Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire.

et féconde, marquée par de nombreux changements de régimes et de constitutions. Une histoire jalonnée de plusieurs faits et événements à la fois glorieux et tragiques. En route vers l'émergence, les Congolais ne peuvent s'empêcher de fredonner le refrain de leur hymne national pour

administrations publiques, privées, les Ong et associations, les partis politiques et confessions religieuses, les sportifs, les artistes, les communautés étrangères sans oublier les forces vives de Tchiamba Nzassi. Au total, deux heures de parade, à la grande satisfaction du préfet qui s'est



Les scouts défilant à Tchiamba Nzassi Crédit photo «Adiac»

Toutes les forces vives du département de Pointe-Noire ont pris rendez vous, le 15 août à Tchiamba Nzassi, pour fêter dans la joie l'an 54 de l'indépendance du Congo avec pour moment phare : le défilé populaire. Bien avant, Antoine Distel Baniakina, conseiller socio culturel du préfet, a édifié l'assistance sur les grands moments et faits historiques du Congo. Il a évoqué une histoire riche

proclamer l'union de leur nation et oublier ce qui les divise pour être unis à jamais et pour que vive leur devise : unité, travail, progrès. C'est à 11 heures 30, que le défilé a été ouvert par les troupes para-militaires que sont les douanes congolaises, suivies des Eaux et forêts. Tour à tour, aux sons et à la musique de la fanfare de l'église kimbanguiste, ont suivi : les troupes paramilitaires, les scouts, les

félicité de l'ordre et de la discipline qui ont prévalu. Après quoi, il a invité les convives à visiter le 1er Comice agro-pastoral et de l'artisanat qui est organisé à Tchiamba Nzassi. Le préfet a profité pour inaugurer le marché central de cette localité. La journée s'est terminée sur une note d'orgue : le repas d'amitié et de fraternité offert par le préfet à ses hôtes.

Hervé Brice Mampouya

SIBITI

a société SNAT SA inaugure sa première station-service

surtout s'il s'ajoute à la réussite des festivités organisées à Sibiti. Et pour cause, c'est le ministre des Hydrocarbures, Raphaël Loemba, qu'assistaient d'autres membres du gouvernement, qui a inauguré ladite station-service, le mercredi 13 août. Le fait n'est pas anodin.



Le ministre des hydrocarbures coupant le ruban symbolique

Celle-ci est située en face de la gare routière sur la route lourde Sibiti-Loudima qui ouvre le département de la Lékoumou vers le Nord et le Sud-Ouest du pays. Cette station est bâtie sur une superficie de 1400 mètres carrés. Ainsi, avec un coût total de construction de 511 millions de francs CFA, la variante initiale prévoyait, des cuves de stockage souterraines d'une capacité de 80 mille litres respectivement pour le gasoil et le super et 20 mille litres pour le pétrole lampant. Deux îlots sous un auvent de 14 sur 7 mètres fait en béton armé, habillé en aluco-bande, quatre pompes duo super/gasoil, sous l'auvent dont deux sur chaque îlot, avec un débit unitaire de 120 litres par minute, une pompe mono pétrole excentrée d'un débit de 120 litres par minute, une baie de graissage, une baie de lavage, une pneumatique, un rack à gaz, une boutique, un forage à eau, une pompe d'attaque et une pompe mono gasoil avec un débit de 170 litres par minute

S'exprimant à l'occasion de cette cérémonie, Salifou Lamaro, directeur général adjoint de la société SNAT SA, a expliqué que l'implantation de cette station s'inscrit dans le sillage de la politique économique du gouvernement et du programme de société du président de la République «Chemin d'avenir» dans le cadre de l'approvisionnement de l'arrière pays en produits pétroliers au même prix que les grandes villes du Congo. «Avec plus de 30 emplois directs à Sibiti, 1500 et 4500 emplois directs et indi-

rects sur le plan national, la construction de cette station soutient la politique de la municipalisation accélérée en cours et constitue une réponse à l'un des objectifs stratégiques du Congo pays émergent dans la dynamique d'absorption du chômage des jeunes. La SNAT SA se fixe comme vision de devenir le leader du marché congolais de la distribution des produits pétroliers et assimilés suivi de l'internationalisation de ses activités à l'horizon 2025» a-t-il déclaré. Interrogé après l'inauguration de cette station, Benjamin Mboukou et Antoine Mankissi, deux habitants de Sibiti ont soutenu que la station-service de SNAT SA contribuera à aider les habitants de Sibiti et des villages environnants à s'approvisionner en produit pétroliers. Ceci, permettra d'alimenter plusieurs engins. Soulignons que dans le cadre de l'implantation de son réseau de distribution, la société SNAT SA a adopté un plan quinquennal 2014-2018 qui prévoit la construction de plus d'une cinquantaine de stations-services, dont 25 pour l'année 2014 et 12 entre elles sont actuellement en chantier à travers l'étendue du territoire national. La SNAT SA est un consortium composé des sociétés SNPC, SARPDOIL, AOGC, et CTOS, il est entré dans le pool des marketers, dans le cadre de l'avenant n°2 du 20 avril 2009, l'accord cadre du 10 juin 1997 parachevant le processus de privatisation de l'ancienne société nationale d'hydrocarbures, Hydro-Congo.

Séverin Ibara

Roland Bouiti Viaudo, solidaire avec la famille des triplées mortes dans l'incendie

Le 13 août, Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville est allé, accompagné de Michel Nzaou Moutou administrateur maire de l'arrondissement 6 Ngoyo, à la morgue municipale se recueillir devant les corps de trois fillettes décédées dans un incendie. Il a ensuite participé, le 14 août, à la messe de requiem des trois membres d'une famille froidement assassinés à leur domicile.

L'émotion était vive dans ces deux lieux qui ont accueilli familles et connaissances pour un dernier hommage aux

victimes. En une semaine, Pointe-Noire aura vécu des drames qui ont endeuillé plusieurs familles et défrayé la chronique. Le 6 août, dans l'arrondissement 5 Ngoyo, les flammes consumaient les trois enfants Samba à savoir : Tsimba, Nzounzi et Fumu, des triplées de trois ans. Cela, en l'absence de leur mère et devant leur père Stanislas Samba qui, une fois de plus, vivait un second drame de sa vie après un grave accident de travail qui lui a pris ses deux bras. Roland Bouiti Viaudo en sa qualité de député maire de la ville et président du conseil départemental et municipal a tenu à être présent aux cérémonies d'ultime hommage aux vic-

times et compatir à la douleur des familles éplorées. De ce fait, il a assisté à la levée de corps des triplées à la morgue municipale, corps devant lesquels il s'est recueilli. Ceci, en présence de l'administrateur maire de Ngoyo. La maison ayant été détruite par l'incendie, les corps des fillettes sont passés de la morgue au cimetière. À la messe de requiem, l'abbé David Mikélé a exhorté l'assemblée à l'amour et au pardon. Le serviteur de Dieu qui s'est appuyé sur le livre de Luc chapitre 23 versets 33 à 52, a appelé à bannir tout acte de vengeance car «*Dieu a sa justice*», a-t-il dit.

Lucie Prisca Condhet

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

La 45^e édition démarre le 21 août à Brazzaville

La Fédération congolaise de handball organise, du 21 au 31 août 2014, la 45^e édition du championnat national de handball seniors hommes et dames. Initialement prévu à Oyo, dans le département de la Cuvette, où se trouve l'unique Gymnase du pays, la compétition a été ramenée à Brazzaville pour des raisons financières.

Quinze équipes des ligues de Brazzaville (BZV) et Pointe-Noire (PNR) dont huit équipes masculines et sept féminines participeront à ce championnat. En version masculine, les huit équipes sont réparties en deux grou-

pes de 4. Dans le groupe A : Étoile du Congo, championne en titre (BZV), AS Cheminot (PNR), Caïman (BZV) et Asoc (PNR). Sont logés dans le groupe B : Patronage (PNR), Inter club 1 (BZV), Munisport (PNR) et Inter club 2 (BZV). À l'issue du tour préliminaire, se joueront les quarts et demi-finales avant la finale.

Chez les dames, les sept équipes engagées sont regroupées en une poule unique dans laquelle elles s'affronteront en aller simple. L'équipe la plus performante au nombre de points sera sacrée championne nationale édition 2014. La dernière rencontre du championnat dame opposera le champion et le vice-champion de la ligue de Brazzaville, soit Abo sport et Asel. Sont qua-

lifiés à ce championnat, Abo sport (BZV) Asel (BZV) champion en titre, Patronage (PNR), Tié-Tié sport (PNR), Étoile du Congo (BZV), Banco (PNR), Inter club (BZV).

Le coup d'envoi de la compétition sera donné le 21 août à 10h au stade Alphonse-Massamba-Débat par le match Cheminots/Caïman en S/H deux dans le groupe A. La cérémonie d'ouverture interviendra le même jour à 14h30 et le match d'ouverture à 16h entre Abo sport et Inter club en S/D. Notons qu'en marge de ce championnat, deux séminaires seront organisés dont l'un à l'intention des officiels techniques, le 19 août, et l'autre à l'intention des entraîneurs, le 25 août.

Charlem Léa Legnoki

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Ukraine et la Biélorussie s'ouvrent à nouveau aux étudiants congolais

Faustin Ngobeya, promoteur de la Société Perspectives XXI^e siècle et nouveau Consul honoraire du Congo en Ukraine a animé le 16 Août au Centre d'information et de formation Sueco à Pointe-Noire, une causerie-débat à l'intention des étudiants congolais désireux d'aller poursuivre leurs études en Ukraine et en Biélorussie. Il a ainsi présenté les opportunités qu'offrent ces pays d'Europe centrale en matière d'études universitaires.

D'emblée, Faustin Ngobeya a informé les parents et étudiants congolais sur la situation qui prévaut en Ukraine pour apaiser la conscience de tous «*L'Ukraine connaît quelques troubles à l'Est notamment dans les villes de Donetsk et dans la région de Lougansk, mais cela n'empêche pas les habitants des autres villes de ce pays tels Kiev ou Kharkov où se trouve la plupart de nos étudiants de vaquer quotidiennement à leurs occupations. Pour preuve, les représentations diplomatiques sont toujours présentes à Kiev, la capitale de l'Ukraine. Notre souhait est que le calme revienne partout c'est pourquoi les autorités russes et ukrainiennes s'y attèlent comme du reste la communauté internationale*», a dit Faustin Ngobeya.

Témoignant sur la situation sécuritaire en Ukraine, Largent Obambi Ngaporo, étudiant en master I en Pétrochimie, vice président de la communauté congolaise à Kharkov a renchéri «*Nous reconnaissons que dans certaines villes d'Ukraine il y a des contestations de toutes sortes, mais je peux vous rassurer qu'à Kharkov où je suis nous avons suivi nos études normalement et à la fin des vacances au Congo nous allons y retourner si tel n'était pas le cas on allait pas le faire et nos parents nous en auraient dissuadé*».

La Société Perspectives XXI^e siècle, représentant officiel des universités ukrainiennes et biélorusses au Congo Brazzaville demandant aux étudiants âgés de 15 à 26 ans de saisir cette occasion de poursuivre les études en Ukraine qui offre aux apprenants des conditions aléchantes et avantageuses d'études (frais de chancellerie, frais d'études, frais d'hébergement, frais d'assurance maladie, assurance risque etc...). Des apprenants qui ont à choisir sur près d'une trentaine de filières (médecine, pharmacie, géologie, pétrochimie, agronomie, hydraulique, architecture, génie civil, aviation, exploitation minière, forages en mer ou sur terre, exploitation des forages gazoducs...)

Avant le début des cours proprement dits, les étudiants ont d'abord une année préparatoire de langue russe, une des langues d'études avec l'ukrainien et l'anglais «*Nos étudiants sont inscrits dans les meilleures universités d'Ukraine et vivent dans les Campus pour qu'ils s'acclimatent plus facilement avec le monde étudiant ukrainien. Nombreux d'entre eux sont des boursiers congolais. Nous suivons régulièrement leurs études et informons aussi les parents des résultats qu'ils obtiennent. Des cours supplémentaires sont organisés à notre demande à l'intention des étudiants qui éprouvent certaines difficultés d'adaptation. Mais nous demandons toujours aux enfants de se concentrer uniquement à leurs études*». La Société Perspectives XXI^e siècle a été créée par les anciens étudiants congolais en Ukraine pour offrir la possibilité à tout étudiant congolais de poursuivre ses études dans les universités publiques en Ukraine. Elle est reconnue par les autorités congolaises notamment le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, celui de l'enseignement supérieur et par l'association des étudiants et parents d'élèves congolais (Apeec). Elle est inscrite au régime du Commerce et a un numéro fiscal. Installée en Ukraine, elle a une représentation à Brazzaville et Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION
DÉPARTEMENT DE POINTE-NOIRE
PRÉFECTURE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progress

MESSAGE DE FÉLICITATIONS DE MONSIEUR LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE POINTE-NOIRE ET DU PERSONNEL DE LA PRÉFECTURE À SON EXCELLENCE DENIS SASSOU N'GUESSO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT



Excellence Monsieur le président de la République,

À l'occasion de la célébration du 54^{ème} anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté nationale, il nous est opportun et impérieux de vous adresser, de la manière la plus respectueuse qui soit, nos chaleureuses et sincères félicitations pour toute votre œuvre grandiose de reconstruction, d'industrialisation, de modernisation du pays, du maintien de la paix véritable et de la sauvegarde de l'unité nationale pour un Congo, un et indivisible.

Monsieur le Président, Depuis la fin des événements douloureux que notre pays a connu au nom de la bêtise humaine en 1997, force est de constater que vos efforts entrepris pour doter notre pays des infrastructures viables à travers la mise en œuvre de la municipalisation accélérée, l'un des maillons du «*Chemin d'avenir*», sont aujourd'hui palpables et visibles dans l'ensemble de nos départements.

La construction du boulevard énergétique et celle de la route lourde entre Pointe-Noire et Brazzaville sont autant de réalisations qui témoignent et relèvent votre volonté d'industrialiser le Congo.

Nous nous réjouissons au même titre que les populations du département de la Lékoumou de ce que, Sibiti qui, au plan national, abritera les festivités du 15 août 2014, se soit métamorphosé sous les fonts baptismaux de ce premier

cycle de la municipalisation accélérée voir additionnelle. De même que, nous ne saurons passer sous silence votre brillante et épatante prestation lors de votre séjour aux Etats-Unis devant le haut lieu de la presse américaine le 31 juillet 2014, tribune devant laquelle certaines questions tant africaines que congolaises ont été passées en revue avec en filigrane votre constance et approche sans détour au sujet de la réforme constitutionnelle pour laquelle vous avez notre caution positive et notre soutien inébranlable et sans faille depuis la tenue du 12 au 13 juillet 2014 à Diosso, du premier conclave réunissant les filles et les fils des départements du Kouilou et de Pointe-Noire.

La même constance s'est révélée tout au long de votre message du 12 août 2014, l'Etat de la nation devant le parlement réuni en congrès où tout a été dit, si bien dit et si bien approuvée par les représentants du peuple et le peuple lui-même.

Enfin, nous vous rassurons qu'aucune pression d'où qu'elle vienne ne saurait dévier la volonté du souverain primaire auquel vous êtes attachés.

- Vive le Congo,
- Vive le président Denis SASSOU N4GUESSO,
- Vive le 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo.

Fait à Pointe-Noire, le 12 août 2014



Alexandre Honoré PAKA

GRANDS LACS

La Cirgl adresse un ultimatum de dernière chance aux FDLR

Le processus de rapatriement des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), qui piétine ces derniers temps, vient d'avoir un coup d'accélérateur à la faveur du sommet des chefs d'État et de gouvernement tenu le 14 août à Luanda.

Une injonction vient, en effet, d'être lancée à l'endroit des ex-rebelles hutus rwandais qui continuent de traîner les pieds en RDC alors que l'option de leur rapatriement avait été arrêtée de commun accord. Ils ont jusqu'au 31 décembre 2014 pour quitter le territoire congolais, ont décidé les chefs d'État et de gouvernement des douze pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl). Ces derniers ne sont visiblement pas prêts à leur accorder un nouveau délai. C'est dire qu'il n'y aura plus un seul jour supplémentaire à leur octroyer.

Déjà au mois d'octobre, une réunion sera convoquée pour évaluer le niveau d'exécution des recommandations prises dans ce cadre par la Cirgl depuis le mois de mars avec, à la clé, le traitement de la question des FDLR. Celle-ci



Des hutus rwandais des FDLR

demeure un problème en attente d'une solution concernant notamment le désarmement et le rapatriement forcé ou reddition inconditionnelle immédiate des ex-rebelles hutus rwandais. Aussi la réunion d'octobre pourra-t-elle décider, entre autres, de l'engagement éventuel des actions militaires

contre les FDLR dont le gros du contingent court encore les forêts et les savanes. La bonne volonté des FDLR et les avancées dans le désarmement seront évaluées au cours de cette réunion. Là-dessus, les chefs d'état-major et les ministres de la Défense de l'organisation sous-régionale qui se sont réunis

à Luanda en liminaire du sommet des chefs d'État ont plaidé en faveur d'une action militaire d'envergure contre les FDLR réfractaires au désarmement. Côté FDLR, le nouvel ultimatum lancé contre elles ne semble pas les émouvoir outre mesure. Ces rebelles hutus rwandais continuent de poser

quelques préalables à leur retour au Rwanda, notamment l'organisation d'un dialogue interne avec le régime de Paul Kagame en vue de leur réinsertion et la fixation d'un chronogramme à suivre. « S'il y a eu des blocages, notre équipe technique est prête à les régler », a rassuré leur porte-parole Bazeye. Quant au gouvernement rwandais, il considère que le délai accordé aux FDLR pour désarmer est « depuis longtemps dépassé ». Par conséquent, tout ce qui est manigancé autour de cette question relève, selon lui, de la pure distraction.

Tout en accusant Kinshasa de tergiverser dans la gestion de ce dossier aux fins de protéger les FDLR, le gouvernement a, par l'entremise d'un récent communiqué, mis en garde « contre les mesures dilatoires et les tactiques de diversions ». Et le porte-parole du gouvernement congolais de s'interroger : « Comment peut-on nous imposer les décisions prises par les ministres quand il y a eu par la suite une réunion de chefs d'État ? ». Lambert Mende en appelle à la bonne foi des FDLR afin qu'elles se saisissent de cette dernière chance.

Alain Diasso

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

La majorité présidentielle pourrait bientôt s'y pencher

La convocation de la réunion à laquelle devrait participer le chef de l'État a été décidée le week-end dernier au cours d'une rencontre entre le bureau politique du MSR et le coordonnateur de la majorité présidentielle.

La majorité présidentielle pourrait convoquer d'ici là une réunion pour débattre de la problématique de la révision constitutionnelle afin de dégager une position officielle. C'est ce qui ressort d'une rencontre entre le secrétaire exécutif de la plate-forme présidentielle et le bureau politique du Mouvement social pour le renouveau (MSR) qui, le premier, avait émis l'idée d'organiser ces échanges afin de lever une option claire sur la question. L'on se souvient que tout récemment, ce parti politique cher à Pierre Lumbi est monté au créneau pour réclamer la

tenue d'un débat interne au sein de la famille politique afin de discuter sur la révision ou non des dispositions intangibles de l'article 220 de la Constitution. Il s'agit, pour ce parti politique, d'amener tous les membres de la plate-forme à parler d'une seule voix, même si quelques-uns avaient émis de manière unilatérale des positions qui n'engageaient pas forcément la famille politique.

Tel est notamment le cas du parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie qui, à la faveur d'une matinée politique, s'était clairement exprimé en prenant position pour la révision de la Constitution. « Cette révision ne peut se faire ni dans le secret, ni dans la discrétion, ni par ordonnance présidentielle, ni par arrêté ministériel, encore moins par simple déclaration d'un acteur politique », commente-t-on du côté du MSR qui tient mordicus à ce que tous

les membres de la majorité puissent se retrouver autour d'une table pour évoquer cette question d'importance nationale.

Le MSR vient d'ailleurs d'avoir gain de cause, car l'idée semble avoir été acceptée par Aubin Minaku qui aurait, d'après des sources, décidé finalement de convoquer incessamment une réunion du bureau politique de la majorité présidentielle à laquelle devrait participer le chef de l'État en sa qualité d'autorité morale. L'on croit savoir qu'à l'occasion, Joseph Kabila pourrait vraisemblablement s'exprimer sur cette question fondamentale. D'après maints analystes, cette question pourrait apporter un nouvel éclairage sur les ambitions que nourrit la majorité par rapport aux échéances de 2016 avec, à la clé, son intention avérée de réviser la Constitution.

A.D.

LUTTE CONTRE ÉBOLA

La BAD promet une intervention de 60 millions USD

Entre-temps, un plan d'intervention de 100 millions USD a été lancé en Guinée, au cours d'une rencontre entre le directeur général de l'OMS et les présidents des pays ouest-africains touchés par l'épidémie.

La Banque africaine de développement (BAD) prépare une intervention de 60 millions USD pour réagir contre le virus d'Ébola qui sévit en Guinée, au Libéria, en Sierra Leone et au Nigeria. Ce projet qui a une durée de trois ans s'articule sur trois domaines d'intervention, à savoir le renforcement des capacités des ressources humaines pour la préparation et la riposte, le développement des infrastructures ainsi que le renforcement de la gouvernance et des institutions régionales. Concrètement, souligne le communiqué de presse, la BAD va non seulement recruter et former d'urgence des professionnels de santé qualifiés et les munir d'équipement de protection individuelle mais aussi acheter le matériel de détection afin de couvrir des zones de surveillance aux points d'entrée.

Aussi va-t-elle renforcer la surveillance active et de contrôle dans les services de première ligne pour la gestion rapide des flambées épidémiques actuelles et futures, la réhabilitation des centres d'isolement, la capacité renforcée des laboratoires et des pratiques de gestion des déchets et achat d'incinérateurs. Enfin, la banque a prévu de renforcer la capacité des gouvernements à mieux utiliser les ressources publiques et développer une campagne de communication globale ainsi qu'une réponse de la société civile et de la communication à l'épidémie.

A.D.

Pour attaquer la crise, la BAD a adopté une approche à deux volets. Il s'agit d'abord d'un plan à court terme (de juillet à décembre 2014) grâce à un don de 3,1 millions de dollars à titre d'aide d'urgence à l'OMS pour prévenir et contenir la propagation de l'épidémie d'Ébola en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. D'autre part, il est prévu un plan à long terme (2014-2016) qui est projet multinational de 60 millions de dollars pour renforcer les systèmes de santé et les institutions régionales dans la région d'Afrique de l'Ouest. Ce projet appuiera la Guinée, le Libéria, la Sierra Leone, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Burkina Faso, le Ghana, le Niger, le Togo, le Bénin, le Mali, le Sénégal, la Gambie et le Cap-Vert. Dans ce communiqué, il ressort que la BAD, en partenariat avec l'Organisation ouest-africaine de la Santé et d'autres partenaires, a été un contributeur-clé des efforts en cours pour réduire la morbidité, la mortalité et briser la chaîne de transmission du virus d'Ébola en renforçant les systèmes de santé publique sous-régionale. Les statistiques rendues disponibles par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au 13 août, ont révélé que la Guinée a enregistré 349 cas dont 242 décès; le Libéria avec 166 cas dont 149 décès; 706 cas en Sierra Leone dont 295 décès; tandis qu'au Nigeria, dix cas dont trois décès.

Gypsie Oïssa Tambwe

TRANSPORT AÉRIEN

Congo Airways sera mis en service d'ici fin 2014

Appelée à remplacer les Lignes aériennes congolaises (LAC) tombée en faillite depuis une dizaine d'années, cette nouvelle compagnie disposerait d'une dizaine d'avions.

La RDC est en passe de se doter d'une nouvelle compagnie aérienne. C'est en tout cas ce qui ressort de la signature, le 15 août, à Kinshasa d'un accord de partenariat entre le gouvernement et la compagnie aérienne Air France-KLM. La cérémonie y afférente a eu lieu en présence du Premier ministre Augustin Matata Ponyo et de l'ambassadeur de France en RDC Luc Hallade. Au terme dudit accord, les partenaires d'Air

France-KLM devraient apporter leur expertise dans la mise en service de cette nouvelle compagnie aérienne dénommée Congo Airways. Cette dernière est appelée à remplacer les LAC qui a déposé son bilan depuis une dizaine d'années.

La signature de ce contrat est présentée comme l'aboutissement des échanges entrepris à Paris en décembre 2013 entre Joseph Kabila et François Hollande. Dans son speech, Augustin Matata Ponyo a prié Air-France KLM à « travailler sous pression pour que cette compagnie nationale congolaise soit déjà lancée avant la fin de l'année 2014 ».

La compagnie aérienne Congo Airways, qui

disposera d'une dizaine d'avions, permettra à la RDC de bonifier son image longtemps ternie dans le secteur aérien à cause des crashes récurrents ces dernières années. La création de Congo Airways vient à point nommé au moment où le pays cherche à sortir de la liste noire établie par l'Union européenne. L'on espère que le partenariat avec Air France-KLM permettra de pallier certaines défaillances constatées dans la gestion de l'espace aérien national gangrené notamment par la vétusté des appareils, le manque d'entretien des aéronefs, l'absence des formations du personnel de bord, etc.

PROGRESSION D'ÉBOLA

Groupes miniers et transporteurs aériens dans la tourmente

Le niveau de psychose a atteint son sommet dans les États africains affectés, et il est aggravé ces dernières semaines par l'évacuation du personnel étranger de certains groupes miniers et des familles de diplomates en poste, mais aussi l'arrêt des vols de quelques grandes compagnies aériennes vers la zone déclarée rouge.

trois pays qui dépendent des liens aériens pour évacuer leurs matières premières, la première source de revenu. En effet, le potentiel de se propager via le transport aérien inquiète énormément et justifie même la réduction des vols dans la sous-région. Avec la désertion des opérateurs aériens dans cette zone rouge, toute l'industrie extractive en plein essor est affectée considérablement. Le risque s'étend

L'Afrique affectée

Mais le malaise gagne du terrain. Un voyageur affecté a quitté le Libéria pour le Nigéria où il a trouvé la mort après avoir affecté d'autres personnes. Ce cas a confirmé qu'aucun pays n'est épargné. Par conséquent, les effets n'ont pas tardé à se faire ressentir dans certains domaines, notamment la demande de voyage actuellement en chute libre. Rio Tinto, deuxième groupe minier au monde, a limité les mouvements de son personnel en Guinée. MTN Group LTD, principal opérateur de téléphonie mobile de la région, lui a emboîté le pas cette fois au Libéria. La Korean Air a décidé de quitter Nairobi dès ce 20 août, une réaction d'ailleurs jugée excessive par l'OMS car le pays n'a enregistré aucun cas à ce jour. D'autres transporteurs gambien, togolais et nigérian ont arrêté quelques vols dans la région. British Airways et les Émirats arabes ont annulé également leurs vols vers les pays où la maladie est présente. Des compagnies internationales comme Air France, Brussel Airlines et Deutsche Lufthansa vont renforcer le dépistage des clients à bord tout en maintenant les vols dans les pays touchés. Aux dernières nouvelles, le Kenya a fermé ses frontières pour tout vol venant d'un des trois pays touchés.

Situation épidémiologique

Selon les statistiques datant du week-

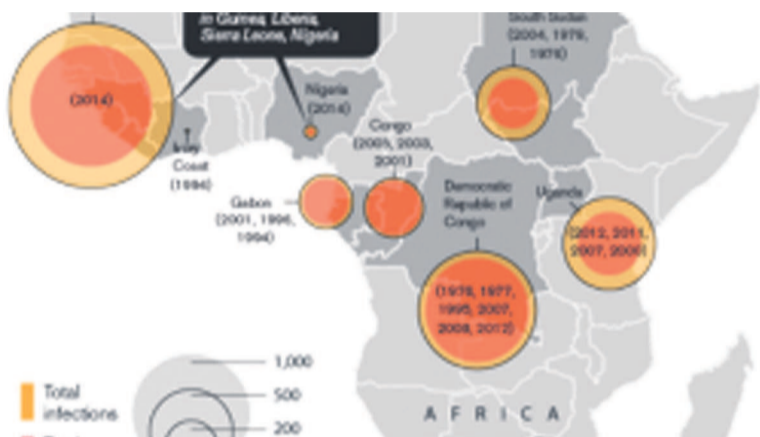


L'Afrique renforce la surveillance aux aéroports

end, l'OMS fait état de 1 145 morts et plus de 2 100 cas. Pour rappel, l'épidémie s'est déclarée en mars dernier en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, avant de s'étendre en juillet au Nigéria. Mais la tension n'est pas prête de baisser. En effet, l'arrivée des nouveaux patients ayant Ebola dans les centres nouvellement aménagés par les ONG internationales ne laisse plus de doute sur l'ampleur inquiétante de l'épidémie, et les moyens très limités de prise en charge médicale. Cette dernière vague conduit nécessaire-

ment à penser que beaucoup de patients ne sont pas encore contactés ou repérés. Pour l'OMS, il faut au moins six mois pour contenir l'épidémie. Elle a admis pour la première fois que les chiffres disponibles ne reflètent pas l'ampleur réelle de l'épidémie. L'on appris de source indépendante que des inconnus armés de gourdins ont attaqué un centre au Libéria, laissant s'échapper des patients. Certains parmi eux ont pu être rattrapés, d'autres courent toujours.

Laurent Essolomwa



Évolution de l'épidémie d'Ébola

Ces perturbations ont des sérieuses répercussions sur les économies des pays affectés, du moins à ce stade. En Sierra Leone, au Libéria et en Guinée, les projections de croissance économique ont connu d'ailleurs une révision à la baisse d'environ deux points. L'arrêt des vols vient à son tour compromettre la reprise économique dans ces

maintenant sur la main d'œuvre qualifiée et les investissements étrangers. Ensemble, le produit intérieur brut combiné de la Sierra Leone, du Libéria et de la Guinée représente 14 milliards de dollars américains, et leur population globale est estimée à 20 millions de personnes.

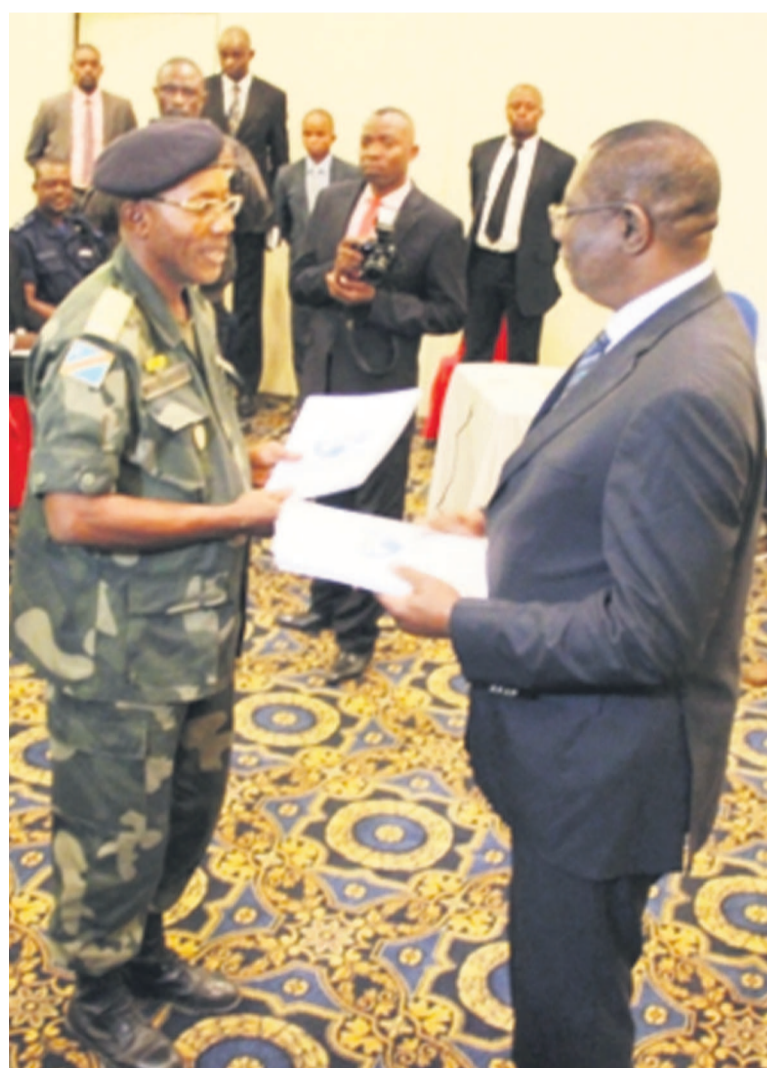
TRENTE-HUIT TAXES ILLÉGALES SUPPRIMÉES

Une enquête pour déboucher aux premières sanctions

La période de sensibilisation semble toucher à sa fin avec l'annonce par le Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI) d'une enquête en cours pour évaluer l'application de l'arrêt interministériel interdisant la perception de ces taxes dans le secteur du transport fluvial et lacustre en RDC.

Les investigations sont très attendues en raison des résistances signalées ci-et-là devront, espère-t-on dans les milieux des transporteurs, ouvrir la voie à des sanctions pour la mise en application sans faille de la mesure. En effet, l'on se rappelle que certaines autorités provinciales ont fait part de toutes leurs réticences quant à cet arrêté qui leur enlève des sources de revenus provenant de ces taxes éliminées.

Sur proposition du ministère du Plan, la question relative au climat des affaires devrait être un des points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine conférence des gouverneurs. Il était aussi



Remise de l'arrêté aux Fardc par Luba Ntambo

question que les ministères prennent des mesures d'accompagnement de l'arrêt interministériel. « Je voudrais demander aux parties prenantes d'accompagner cette mesure et, surtout, à nos frères armateurs de résister. Vous êtes en droit de refuser d'appliquer ce qui n'est pas légal », a lancé le ministre des Transports, Justin Kalumba, lors des travaux en atelier pour la présentation de la loi. Enfin, chaque ministère concerné devra prendre une note circulaire qui interdit les perceptions supprimées. L'autre retombée de l'atelier a été la confirmation du lancement d'une sensibilisation dans les provinces en donnant priorité au Bandundu, à l'Équateur, à la province Orientale et aux deux Kivu à cause de leur intense activité de transport fluvial et lacustre.

Il faut se rappeler que le gouvernement a identifié une cinquantaine de taxes illégales (cinquante-neuf exactement), et la trentaine déjà supprimée fait partie de la première vague. Il reste encore à s'occuper de la dizaine restante perçue illégalement. En effet, il s'agit des taxes redondantes ou double-

ment imposées aux assujettis. Cela fera d'ailleurs l'objet d'un examen minutieux, a-t-on appris.

En juillet 2014, le CPCAI, organe technique du gouvernement, a réussi à créer un cadre d'échanges avec les services concernés et le Comité professionnel des transporteurs fluviaux et armateurs, ainsi que les tenanciers des ports privés et commerçants. L'objectif a été de communiquer intensément sur cet arrêté en vue d'encourager son appropriation, avant d'envisager des actions plus vigoureuses à l'encontre des réfractaires. Utilisant des mots très durs, le vice-Premier ministre et ministre de la Défense et des anciens combattants, Alexandre Luba Ntambo, à inviter à son tour les différents bénéficiaires de la mesure à ne pas se laisser intimider par qui ce soit et à dénoncer les abus de la part des différents acteurs des services publics. Les résultats de cette enquête permettront d'évaluer globalement le niveau d'application. En tournant à plein régime, le volume transporté par cette voie fluviale et lacustre peut atteindre facilement 100 millions de tonnes.

L.E.

VIE ASSOCIATIVE

La Fondation Mwimba Texas organise une rencontre des albinos avant la rentrée scolaire

Pour cette ONG, l'activité prévue pour le 6 septembre permettra de donner des fournitures scolaires et autres produits pharmaceutiques aux enfants albinos et aux nécessiteux.

Le président de la Fondation Mwimba Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba, a confirmé dans un entretien, le 18 août, avec Les Dépêches de Brazzaville la tenue de la journée de sensibilisation en faveur des albinos. Dans ses propos, il a noté que cette rencontre permettra à la FMT de doter les enfants albinos en âge d'étudier, des fournitures scolaires, des produits pharmaceutiques, des savons, des parasols, etc., avant la rentrée scolaire prévue pour le 8 septembre. Cela serait, selon Alphonse Makiese Mwimba Texas, l'apport de cette fondation dans l'éducation de ces enfants albinos afin de faciliter leur intégration dans la société.

Pays modèle en termes d'intégration des albinos

La FMT attend, à l'occasion de cette rencontre, la visite des journalistes expatriés, dont Soizic Sanson, qui ont décidé de palper du doigt les réalités de cette fondation ainsi que celle de ses actions. Cette journaliste a déjà eu à travailler avec la FMT dont il a eu une interview de son président, le catcheur Alphonse Makiese Mwimba. À cette occasion, Soizic Sanson a noté qu'avec les actions menées par la FMT, « la RDC était devenue peu à peu un modèle en termes d'intégration des albinos ». Cette fondation, rappelle-t-on, a déjà à son actif, beaucoup d'actions philanthropiques en faveur des albinos et d'autres vulnérables. À chaque rencontre, la FMT distribue des produits pharmaceutiques, des savons, des



Le président de la FMT, Alphonse Mwimba Makiese, aux Dépêches de Brazzaville/Photo Adiac

parasols, des chapeaux, etc. aux albinos, en plus des messages de sensibilisation sur l'intégration dans la société ainsi que contre la stigmatisation et le rejet dont sont victimes les albinos. L'association conseille également les albinos sur l'entretien et la tenue de leurs corps. La majorité d'actions menées est soutenue par les revenus des combats de catch classique auxquels participe le président Mwimba Texas.

Par ailleurs, depuis un certain temps, des générosités interviennent afin d'accompagner cette fondation dans ses actions. Dans le cadre du projet Blanc Ebène de la photographe belge Patricia Willocq, des albinos ont bénéficié, avec le soutien de Lions club Unik et Lions club médical de Bruxelles, des examens des yeux et des lunettes médicales. Dans le cadre de son partenariat avec la FMT, la Fondation Ger-

tier vient de concrétiser sa promesse de prise en charge de la scolarité d'une vingtaine d'enfants albinos.

Dans son appel à la solidarité, le président de la FMT qui exhorte à l'action des âmes sensibles à la cause des albinos se dit toujours reconnaissant à certains actes posés notamment par le Premier ministre Matata Ponyo, la déléguée Wallonie Bruxelles, Kathryn Brahy, maman Audrade Shabikuli, le général Séguin Sengelwa, Vitmilk, etc. Mwimba Texas a également affirmé avoir eu des séances de travail avec le Pr Nyembo Shabani et ses collaborateurs sur l'organisation prochaine des combats de catch classique. Le souhait, pour le président de la FMT, est que cette activité s'organise avant le 6 septembre afin de lui permettre de soutenir, comme il en a l'habitude, la rencontre prévue à cette date.

Lucien Dianzenza

CAN 2015

Florent Ibenge ramène la liste des Léopards à trente-sept joueurs

Le sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge a dévoilé une liste de trente-sept joueurs parmi lesquels treize de l'AS V.Club, équipe dont il est entraîneur principal et qu'il a réussi à hisser au niveau de demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique en cette année 2014. Cette liste précède la dernière de vingt-trois attendue avant la fin du mois d'août, quelques jours avant le match contre le Cameroun.

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge Ikwange, a réduit sa liste de cent quatre à trente-sept joueurs présélectionnés. Il a fait cette annonce, le 18 août, au cours d'une conférence de presse animée au siège de la Fédération congolaise de football association (Fécifa). C'est à partir de cette deuxième liste que sortiront, vers la fin du mois d'août, les vingt-trois joueurs qui affronteront, le 6 septembre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa les Lions indomptables du Cameroun, en première journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue au Maroc pour 2015. On rappelle que la RDC se retrouve dans le même groupe que le Cameroun son premier adversaire, la Côte d'Ivoire et la Sierra Leone. Les trente-sept joueurs retenus sont les gardiens de but Robert Kidiaba (Mazembe), Hervé Lomboto (V.Club), Nicaise Kudimbana (Anderlecht/Belgique) et Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique); les défenseurs encore sur la liste sont Chancel Mbemba (Anderlecht/Belgique), Cédric Mongongo (Evian TG/France), Gabriel Zakuan (Peterborough/ Angleterre), Bangala Litombo (FC Renaissance), Ebunga Simbi (V.Club), Jean Kasusula (Mazembe), Isama Mpeko (Kabuscorp/Angola), Joël Kimwaki (Mazembe), Mabele Bawaka (V.Club), Patrick Mampuya (V.Club) et Beaubo Ungenda (Orlando Pirates/Afrique du Sud).

Florent Ibenge a retenu treize milieux de terrain, notamment,

Ilongo Ngasanya (Mazembe), Lema Mabidi (V.Club), Guy Lusadis (V.Club), Yves Magola (V.Club), Jean Munganga (V.Club), Tychique Ntela (AC Léopards de Dolisie/Congo Brazzaville), Cédric Mabwati (Bétis Séville/Espagne), Herve Kage (KRC Genk/Belgique), Neeskens Kebano (Charleroi/Belgique), Cedric Makiadi (Werder de Brême/Allemagne), Youssouf Mulumbu (WBA/Angleterre), Distel Zola (Le Havre/France) et Yannick Bolasie (Crystal Palace/Angleterre). Enfin, les attaquants convoqués sur la deuxième liste de Florent Ibenge et son adjoint Mwinzi Zahera sont Britt Assombalonga (Nottingham Forest/Angleterre), Jérémie Bokila (Terek Grozni/Russie), Yves Diba (Al Kharitiyath/Qatar), Kazenga Lua lua (Brighon/Angleterre), Deo Kanda (V.Club), Dark Kabangu (FC MK), Héritier Luvumbu Nzinga (V.Club), Firmin Mubele (V.Club) et Emmanuel Ngudikama (V.Club).

On se rend compte que treize joueurs de V.Club (club entraîné par Florent Ibenge) figurent sur cette liste. Certainement des joueurs que le sélectionneur connaît mieux pour les avoir dirigés depuis deux saisons maintenant, aussi bien en championnat national qu'en Ligue des champions où les Dauphins noirs atteignent cette année les demi-finales. On attend donc la dernière liste des vingt-trois avant la fin du mois d'août, quelques jours avant le match contre le Cameroun.

Martin Enyimo

GOSPEL DAY RDC

Le groupe Le Zu remporte le concours

Le quartette de Negro spiritual est sorti vainqueur de la première édition dont la finale a eu lieu au théâtre de Verdure de Kinshasa le 16 août.

Les amoureux du Gospel avaient rempli le théâtre de Verdure afin d'assister à cette compétition musicale de haut niveau. Les quatre finalistes du jour, à savoir la Chorale Luc Gillon, Chœur la grâce, les privilégiés de Jésus et Le Zu ont fait vibrer le public à travers des prestations de haute facture. Bien avant la grande finale, les artistes invités ont communiqué avec le public grâce à leurs chansons. Ainsi le duo d'artistes Kiku de Buck et Marie-Claude ont magnifiquement interprété le titre « The Prayer ». Le groupe Gaël, Mike Kalambay ou encore Jacques Tshimakinda ont également agrémenté le concours. Ce dernier, après le vote du jury, a été remporté par « Le Zu », groupe créé au début des années 80 et composé actuellement de quatre artistes : Stéphane Matondo (Baryton), Anthony Lubanzadio (1er ténor), Kandi Jeff (2e ténor) et frère Feza (basse).

Le quartette tire son origine du groupe Les Messagers créé dans les années 80 par Charles Mombaya, un des plus grands musiciens de musique Gospel que la RDC ait connu. Le Zu fait donc partie de la première génération des musiciens chrétiens du pays. « Notre idée première lorsque nous participions à cette édition, c'était juste la fête musicale. À travers ce concours, nous pouvions atteindre encore beaucoup de personnes et leur faire partager l'Évangile de Jésus et son message à travers les chansons. Nous souhaitons partager l'expérience avec cette jeunesse montante et leur faire comprendre que la musique n'a pas d'âge », avait fait savoir Stéphane Matondo, coordonnateur du groupe « Le Zu », à l'issue des sélections pour la grande finale.

Dani Ndungidi

HUMOUR

Kinshasa-Comedy signe sa grande première samedi à Fatima

Avec Dauphin Bulamatadi et Félix Kisabaka comptés parmi ses vedettes, le collectif d'humoristes invite, le 23 août, les Kinois à un spectacle divertissant d'une heure dans la salle paroissiale située à proximité de la RTNC2.

Le show inhabituel qui abritera la salle polyvalente de la paroisse Notre-dame-de-Fatima se veut assurément l'évènement du week-end avec Serge Nosso, Ronsia Kukielukila et Yves-César Mansueki comme autres humoristes à l'affiche. Prévu pour l'après-midi, il est conçu de façon à être la « Grande soirée d'humour de Kinshasa ». Organisée dans le but primordial de « lancer officiellement la structure Kinshasa-Comedy et annoncer sa tournée interuniversitaire », la soirée du collectif affiche aussi sa nette ambition d'œuvrer à « habituer les Congolais aux soirées d'humour et de divertissement ».

Pour cinq dollars de droit d'entrée, le menu du 23 août présenté de façon sommaire prévoit de mettre sur scène les cinq cofondateurs du collectif dans une série de stand up quitte à faire en sorte d'« amuser la population kinoise pendant cette période de grandes vacances ». À noter ici que faire rire et créer une ambiance de bonne humeur est un art auquel s'applique les membres du collectif Kinshasa-Comedy au quotidien. Leur réputation n'est plus à faire, car ils ont acquis une certaine notoriété dans la capitale et même à Brazzaville avec leurs passages fréquents sur le petit écran. À n'en pas douter, leur statut d'animateurs d'émissions humoristiques télévisées ou autres sketches télévisés, c'est selon, est un avantage qui y contribue assez au point d'en faire des stars.

Il est clair que des personnages comme Dauphin Bulamatadi et Félix Kisabaka sont devenus familiers pour les téléspectateurs et auditeurs de B-One. Du reste, il est attesté que leurs animations respectives à la télévision pour le premier et à la radio pour le second concourent à l'audience de ce média

local. Il faut dire que les cinq membres du collectif se sont bien choisis. Ils brandissent fièrement leurs prestations individuelles aux précédents festivals internationaux d'humour de Kinshasa, le fameux Toseka, et celui du Katanga. Deux manifestations où ils ont à chaque fois fait leur preuve face à un public important.

Un CV impressionnant

Au reste, si en tant qu'animateur de B-One Show Dauphin se targue d'être au cœur de « la plus grande émission d'humour de la RDC » Serge Nosso n'a pas de quoi en être complexé. Dans un contexte quelque peu différent, il peut aussi, dans une certaine mesure prétendre la même chose dans le registre particulier de son fameux « Journal en langila difficile », surtout que, il faut l'avouer, le jeune humoriste a apporté à une innovation à la télévision congolaise. Pour sa part, Ronsia Kukielukila ne fait pas moins parler de lui par le biais de la télévision CEBs qui lui permet de se faire connaître dans la peau de l'animateur de « T'as jamais remarqué ». Quant à Yves-César Mansueki, le seul de Kinshasa-Comedy à ne pas s'afficher régulièrement sur le petit écran, il n'est à considérer comme le moindre de tous. Également membre de la Sexion des sots, un autre collectif d'humoristes de la place, il est réputé pour « ses jeux des mots qui font exploser de rire le public lors de ses prestations », nous a affirmé Félix Kisabaka.

Le CV des membres de Kinshasa-Comedy a bien de quoi impressionner bon nombre de leurs pairs du pays. En effet, avoir pris part à des événements qui ont accueilli notamment Gohou, Mamane, Digbeu Cravate, Adama Dahico et Patson n'est pas peu de chose. Ce ne serait pas exagéré de penser que le label Kinshasa-Comedy a un bel avenir devant lui et devrait travailler à se frayer une place de choix sur la scène internationale à l'instar des stars susmentionnées à qui Kinshasa et Lubumbashi ont toujours réservé un accueil chaleureux.

Nioni Masela

INTERVIEW

Claude Le Roy : « Depuis la fin du match de Kigali, nous avons agi comme si nous étions qualifiés »

Quelques heures après l'annonce du repêchage des Diables rouges par la CAF, Claude Le Roy, le sélectionneur national, a livré ses réactions aux Dépêches de Brazzaville. Il évoque aussi le soutien actif et total des instances, tout en réglant quelques comptes avec les clubs français qui ont bloqué leurs joueurs pour la confrontation face au Rwanda. Enfin, il envoie un message clair à Christopher Samba : si le joueur joue la carte du collectif et se met à la disposition du staff, la porte reste ouverte.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur Le Roy, la CAF a annoncé ce dimanche le repêchage du Congo et la disqualification du Rwanda suite à la réserve posée par la Fécofoot dans le dossier Birori-Etekiama. Votre sentiment ?

Claude Le Roy : On rentre dans nos droits. Comme je l'avais annoncé à Kigali, lors de la conférence de presse d'après-match, nous nous étions fait éliminé aux tirs au but avec six joueurs majeurs absents (Douniama, Oniangué, Litsingi...) en raison du peu d'élégance des clubs français à nous libérer certains joueurs. Nous étions embêtés de ne pouvoir aligner notre meilleure équipe et sommes conscients d'avoir fait un match moyen à Kigali, mais je pense sincèrement que nous étions meilleurs sur l'ensemble des deux matchs. C'est une bonne chose pour le football congolais, pour cette équipe qui va pouvoir disputer au moins six matchs de qualité.

LDB : Ce repêchage n'occulte pas le match moyen que vous venez d'évoquer. Comment gérer l'euphorie liée de cette qualification sur tapis vert, alors que se profile déjà la première journée, face au Nigeria ?

Claude Le Roy : Depuis la fin du match de Kigali, nous avons agi comme si nous étions qualifiés, car nous attendions le verdict avec sérénité. Nous n'avons pas perdu de temps, en envoyant les

convocations dès le lendemain, avec une liste de 36 joueurs présélectionnés. Donc nous ne sommes pas pris de court, les joueurs seront à ma disposition le lundi 1er septembre et cette fois, nous serons dans le cadre d'une journée Fifa, donc nous n'aurons pas à nous couper en quatre pour obtenir la libération des joueurs par certains clubs français... Il n'y aura pas de négociation possible, ce qui déclenche chez moi un léger sourire.

LDB : Au risque de vous enlever le sourire, vous avez à faire face, en ce début de saison, à l'absence de temps de jeu de plusieurs joueurs importants comme Doré, Malonga, Ondama, Douniama...

C.L.R. : C'est le casse-tête de tous les sélectionneurs du monde, effectivement. Quant à Douniama, justement, il n'avait pas été aligné par Jocelyn Gourvennec lors des matchs amicaux de présaison, sans pour autant être libéré pour la sélection. N'aurait-il pas été mieux qu'il joue les deux matchs contre le Rwanda plutôt que d'aller en tribunes ?

LDB : Surtout que Brazzaville et Kigali sont bien moins éloignés de Guingamp que Pékin, où l'EAG s'est rendu le 2 août pour le Trophée des champions et pour lequel Douniama est resté en tribunes...

C.L.R. : Oui, il n'était même pas dans la liste pour ce match, donc c'était vraiment pour faire du tourisme. Laisser Douniama jouer en sélection aurait été bénéfique pour tout le monde : sélection, joueur et club. Malgré l'affection que j'ai pour Gourvennec, tout cela m'a mis en colère... comme le comportement de Reims et de Jean-Luc Vasseur, qui n'avaient pas, eux, l'excuse du Trophée des champions pour bloquer Prince Oniangué. Leur souci était la préparation du joueur, comme si en trente ans de carrière, je n'avais pas appris à préparer des joueurs... Je pense que des gens ont manqué d'humilité et qu'une fois de plus le nord a raté une occasion de montrer qu'il peut donner un coup de main au sud.

LDB : À Kigali, un joueur convoité depuis plusieurs années a fait ses premiers pas, un peu occultés par la défaite : Thievy Bifouma. Son arrivée en sélection est un message important envoyé aux binationaux qui hésitent encore ?

C.L.R. : C'est un joueur qui peut apporter ses qualités aux Diables rouges. Il a besoin, dans un premier temps, de retrouver du temps de jeu, de s'inscrire dans un contexte collectif, mais oui, c'est une victoire.

LDB : Dans ce dossier « Birori-Etekiama », on a senti une osmose importante entre le ministère, la Fécofoot et le staff technique. Une sorte d'union sacrée...

C.L.R. : Depuis le début, toutes les parties ont collaboré pour que ce dossier aboutisse. Sur la foi de renseignements sur le joueur en question, nous avons prévenu, avec loyauté, la fédération rwandaise avant le match aller de nos doutes. Ils ont fait le choix d'aligner le joueur quand même, donc nous avons lancé la machine, avec confiance, puisque nous étions dans notre droit.

LDB : Aussi paradoxal que cela puisse être, puisque l'on évoque une décision administrative et non d'une victoire sur le terrain, mais peut-on parler d'acte fondateur pour ce groupe et son environnement ?

C.L.R. : Non, pas vraiment, car tout le monde est fédéré autour de cette équipe depuis le début de la campagne. Joueurs et staff tirent dans le même sens, avec le soutien actif du ministre des sports, Léon-Alfred Opimbat. Je l'avais d'ailleurs remercié, après le match de Kigali, d'avoir mis tous les moyens possibles à notre disposition : l'échec sportif était de ma seule et unique responsabilité, car tout avait été fait pour nous mettre dans les meilleures conditions. Et je sais que cela va continuer pour la phase de poule.

LDB : Dans ce groupe relevé, à quoi peuvent prétendre ces Diables rouges, repêchés sur tapis vert, et absents de la CAN depuis

2000 ?

C.L.R. : Clairement, nous arrivons sur la pointe des pieds, loin derrière tout le monde et avec humilité. Le décor est planté avec un super favori, le Nigeria, un deuxième gros favori, l'Afrique du Sud, un pays qui a montré beaucoup de qualité ces dernières années, tant en clubs qu'en sélection, le Soudan, et un petit dernier, nous. Cela ne nous empêchera pas d'être combatifs et de jouer notre chance à fond. Nous partons de nulle part, mais nous pouvons essayer d'arriver quelque part.

LDB : Ce format marathon de six matchs en trois mois est-il un handicap ou un avantage ?

C.L.R. : Je pense que c'est pareil pour tout le monde. Par contre, je pense qu'on ne jouera pas au Nigeria, pour des raisons sanitaires évidentes. Reste à savoir où ?

LDB : Même pour une équipe comme le Nigeria, dont plusieurs éléments peuvent être concernés par l'accumulation des matchs, avec les phases de poules de la Ligue des champions et de la Ligue Europa au début de l'automne ?

C.L.R. : Avant l'automne, il y aura d'autres matchs à jouer et on verra où nous en sommes à ce moment-là. Avec le staff technique, nous avons visionné de nombreux matchs de nos adversaires, j'étais moi-même au Brésil où j'ai pu suivre de près le Nigeria. On connaît leur potentiel offensif, avec Musa, Emeinike et Odenwingie, on connaît Obi Mikel et Eneyama... On verra en temps voulu leur état de forme, et le nôtre, pour les matchs de novembre... J'ai très souvent joué le Nigeria dans ma carrière.

LDB : Au niveau de votre groupe, continuez-vous à surveiller des joueurs que vous n'avez pas encore appelés ? Etes-vous susceptible d'élargir le groupe pour les prochaines échéances ?

C.L.R. : Oui. J'essaie de convaincre Christopher Maboulou et Brice Samba de nous rejoindre et on

va suivre la situation de Bernard Itoua en Grèce, au FC Plataniias. Je suis allé voir Mafoumbi, qui jouait avec Le Pontet contre Hyères, pour voir son évolution. Vendredi, j'ai vu Bouka Moutou, samedi après-midi, j'ai suivi Maboulou au Parc contre le PSG.

LDB : Depuis plusieurs années, un cas divise le football congolais : Christopher Samba, qui brille en club, mais vient à la carte en sélection...

C.L.R. : Qui vient à la carte ? Avec moi on ne vient pas à la carte...

LDB : Donc pour vous le dossier est clos ?

C.L.R. : Pour ma part, je ne l'ai pas sélectionné. Mais s'il fait la démarche de m'appeler pour m'assurer de son implication totale en sélection nationale, je ne ferme bien entendu pas la porte. Mais pour moi, ne peuvent jouer en équipe nationale que les joueurs qui sont fous amoureux de ce maillot. Et quand on est amoureux de son équipe nationale, on vient pour les matchs « galères », les matchs de gala... Je n'ai jamais connu de joueurs qui venaient à la carte, dans aucune équipe. Je ne vais pas commencer à mon âge. Un joueur ne décide pas s'il vient ou pas, c'est le sélectionneur et le staff qui l'appellent ou non. Personne n'est au-dessus du groupe, que cela concerne les horaires ou les règles de vie et le groupe l'a vite compris.

LDB : Si Christopher Samba, qui réalise un bon début de saison au Dinamo Moscou, se met à disposition de son sélectionneur et de sa sélection nationale, on peut imaginer qu'il soit présent pour les prochaines échéances ?

C.L.R. : S'il a vraiment envie de rejoindre la sélection nationale, il sait ce qu'il a à faire. Il ne faut pas inverser les rôles, ce n'est pas au sélectionneur d'implorer un joueur, quelle que soit sa qualité. Les cimetières sont pleins de gens indispensables.

Propos recueillis par Camille Delourme

ÉLIMINATOIRES CAN U20/SÉNÉGAL 2015

Le Congo a battu l'Égypte à Pointe-Noire

Le onze congolais a marqué un bon pas vers sa qualification en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans en s'imposant 2 buts à 0 face aux pharaons d'Égypte, champions en titre. Ce match aller du dernier tour des préliminaires s'est joué le 17 août au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Cette victoire est intervenue quelques heures après la requalification des Diables rouges seniors en phase de poule par la Confédération africaine de football (CAF) suite aux réserves formulées par la Fédération congolaise de football sur l'éligibilité du joueur Birori Dady que le Rwanda avait aligné lors du match aller comptant pour le dernier tour des préliminaires de la CAN contre le Congo à Pointe-Noire. En effet, galvanisés par cette information, les juniors congolais n'avaient

plus droit à l'erreur plutôt que d'affirmer, devant le ministre des Sports, Léon Alfred Opimbat et le public, leur volonté de jouer la phase finale de la CAN Sénégal 2015.

La tâche de sécuriser la marge de qualification face au champion d'Afrique en titre a été difficile pour les Congolais qui ont beau mouiller le maillot durant les 45 premières minutes sans trouver la faille. De retour des vestiaires, les Diables rouges prennent la partie en main et à la 48 minute (48')

le coup franc d'Hardy Samarange Binguila passe légèrement à côté des buts d'Elkafy Ragab Abd, à la 60', une autre maladresse de Constantin Christ Bakaki ne parvient pas à tromper le gardien égyptien sur une frappe qu'il propulse de justesse au-dessus de la lucarne. C'est à la 71' que Moïse Nkounkou ouvre la marque par un coup franc qui frôle légèrement la tête de Kader Bidimbou. Cinq minutes plus tard, Kader Bidimbou alourdit le score d'une balle de tête suite à un corner botté de la droite vers la gauche par Ngouala Loussoukou, remplaçant de Fred Duval Ngoma à la deuxième période. L'addition serait salée si Moïse et ce même Kader étaient adroits sur deux occasions nettes de but à la 84' et 85'.

L'Égypte, un adversaire à prendre au sérieux

Les pharaons qui n'ont pas démerité lors de ce match aller doivent regretter la maladresse de leurs attaquants sur trois occasions de but : notamment Saleh Karim Waled (21'), Anis Mahmoud Khaled (45') et Ibrahim Youssef Mohamed (67') dont deux rayés par le gardien congolais, Pavelh Nzila. À l'issue du match Pavelh Nzila, le gardien congolais et Kader Bidimbou ont reconnu qu'il y a eu quelques erreurs qui seront corrigées avant le match retour dans deux semaines en Égypte. « Nous sommes conscients que l'Égypte est un adversaire sérieux, nous allons continuer à travailler et nous espérons faire un bon match

en Égypte ». De son côté l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale junior, Eloi Mankou, a indiqué que l'objectif du Congo est de jouer la CAN au Sénégal. « Tous les matchs sont difficiles même à domicile. Mais notre objectif est de jouer la phase finale de la CAN en 2015 au Sénégal. La première mi-temps a été difficile pour les joueurs à cause de l'exigence du public. En deuxième période nous leur avions dit que le public fait son travail vous devez faire le vôtre sur le terrain. Voilà le résultat », s'est-il réjoui.

Après cette victoire, une communication du ministre à la presse est annoncée pour ce mardi 19 août à Brazzaville.

Charlem Léa Legnoki